AFFAIRE KHALIFA

LES DEMANDES DE KHALIFA BANK ET DE LA BANQUE D'ALGÉRIE REJETÉES

Page 3

RÉDUIRE LA SURCHARGE AU NIVEAU DES URGENCES

IMPLICATION ET COORDINATION DES POLYCLINIQUES

Page 6

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2522 - Mardi 30 juin 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUPPLÉMENT AUTO

RENAULT ALGÉRIE

MY RENAULT : LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ S'ENRICHIT

Page 16

VIOLENCE DANS DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISIONS PRIVÉES

LE COUP DE SEMONCE DE GRINE

Page 5

ABDERRAHMANE BENKHALFA L'A AFFIRMÉ

"LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE AVANT JUIN 2016"

Page 3

MOUSSA TOUATI TIRE LA SONNETTE D'ALARME

"L'ALGÉRIE EST À LA CROISÉE DES CHEMINS"

Page 3

CONCOURS NATIONAL POUR LES CORPS DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT ET INSPECTEURS

7.081 POSTES OUVERTS PAR LA TUTELLE

Page 4

SUR LES 5 PREMIERS MOIS 2015

RECUL DES IMPORTATIONS DES PRODUITS LAITIERS ET DE SUCRE

Page 5

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

GHOUL INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

Page 4

Repères %

16.000 repas distribués aux démunis par les SMA durant la 1re semaine.

832 milliards DA pour le programme 2015-2019 du secteur du transport.

7.000 nouveaux diplômés dans le corps paramédical fin juin 2015.

Des formations en post-graduation prévues à l'université de Ouargla

Des formations en post-graduation seront ouvertes dans différentes spécialités à l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO) au titre de la prochaine année universitaire, a-t-on appris dimanche auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces nouvelles formations concernent 36 spécialités en troisième cycle de formation (doctorat) et 5 autres en deuxième cycle (master), a indiqué le recteur de l'université, Ahmed Boutarfaya.
L'UKMO prévoit également, dès la prochaine année universitaire, l'ouverture de l'école supérieure des enseignements et des classes préparatoires dans les différentes filières liées à la science et la technologie en attendant l'ouverture de l'école polytechnique de Ouargla. Concernant l'encadrement pédagogique, le même responsable a fait savoir que l'université sera renforcée, à la même période, par 59 maîtres-assistants en vue de combler le déficit en matière d'enseignants dans certains départements, à l'instar de l'information et de la communication, lettres et langues anglaises, les activités physiques, sportives et éducatives, production des hydrocarbures et mathématiques. Il est prévu aussi le recrutement de 64 professeurs/maîtres-assistants hospitalo-universitaires pour consolider l'encadrement pédagogique à la faculté de médecine, en plus de 83 cadres, agents administratifs répartis sur les différentes facultés, selon la source.
Pas moins de 6.341 étudiants inscrits dans 117 spécialités, dont 4.081 étudiants en master et 2.375 autres en licence, ont eu leurs diplômes, lors de l'actuelle année universitaire (2014-2015).
Au titre de la promotion de la recherche scientifique, figurent 34 laboratoires de recherche, dont trois (3) ont été agréés durant la même année universitaire.
Totalisant 1.198 enseignants-chercheurs et 65 équipes de recherche, ces laboratoires sont répartis sur les 10 facultés que compte actuellement l'université de Ouargla, a-t-on fait savoir .
Depuis sa création, l'UKMO s'engage à améliorer la qualité de formation et à valoriser la recherche scientifique par la promotion des relations extérieures et coopération, signale-t-on.
A ce propos, 67 accords de coopération internationale ont été signés entre l'université d'Ouargla et d'autres établissements de l'enseignement supérieur étrangers, notamment de la Tunisie, de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de la Roumanie et de l'Ukraine, en plus de 52 accords de coopération nationale.

La compagnie Swissair reprend ses vols directs Alger-Genève

Une ligne directe et régulière reliant Alger à Genève a été inaugurée samedi par la compagnie aérienne suisse Swiss (ex-Swissair), ont indiqué les responsables de cette compagnie lors d'une conférence de presse animée samedi soir à Alger. Cette compagnie aérienne suisse, née après le rachat d'ex-Swissair par la compagnie allemande Lufthansa, revient en Algérie après vingt ans d'absence, opérera trois vols par semaine sur cette ligne (mardi, jeudi et samedi).
Selon le directeur général de Swiss, Lorenzo Stoll, l'un des objectifs du retour de sa compagnie en Algérie est de satisfaire non seulement la demande de la communauté algérienne en Suisse, dont le nombre est assez important, mais aussi celle des Suisses désirant se déplacer en Algérie.
"C'est parce que nous avons senti un trou dans nos destinations que nous avons décidé d'ouvrir cette ligne", selon le même responsable qui a précisé que les dirigeants de cette compagnie aérienne ont jugé "très important" d'ouvrir un ligne vers Alger pour être l'une des "passerelles" vers l'Afrique.
Présente à cette conférence de presse, l'ambassadrice suisse en Algérie, Muriel Kohen Berset, a estimé que l'inauguration de ce vol allait permettre d'augmenter et de faciliter le flux des communautés entre les deux pays, en particulier les hommes d'affaires. Pour sa part, le président de la chambre d'industrie algéro-suisse, Allain Rolland, a souligné l'importance des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse, estimant que cette ligne allait contribuer à les promouvoir davantage.
Il a également avancé que l'ouverture de cette ligne pourrait encourager le développement du secteur du tourisme en Algérie.

Plaidoyer pour l'introduction de cours sur les dangers de la toxicomanie à Tlemcen

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur les dangers de la drogue, organisée la soirée de vendredi à Maghnia (Tlemcen), ont plaidé pour l'introduction dans les programmes scolaires de cours sur les dangers de toxicomanie et la prévention contre ces fléaux. Les participants ont souligné, lors de cette rencontre, que la lutte contre la toxicomanie débute par les actions d'information, de sensibilisation et de prévention au niveau de l'école, afin de mettre en exergue les dangers de la drogue sur la personne et la société. Des intervenants ont précisé que ces leçons de sensibilisation doivent dévoiler les dégâts causés par la toxicomanie sur les plans mental et physique de l'homme ou sur le tissu social, rudement affecté par ce fléau. Cette rencontre a été organisée par l'association "Racim" à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les stupéfiants (26 juin). Elle a vu la participation de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Les participants ont saisi cette opportunité pour souligner l'importance de la mobilisation de la société civile et la nécessité d'intensifier les efforts au niveau des espaces juvéniles pour créer des programmes et activités contribuant à lutter contre l'oisiveté, comme le sport et les activités culturelles et artistiques. La rencontre à laquelle ont assisté des membres de l'APW, des représentants de corps de sécurité, des associations, a été marquée par les interventions de psychologues, sociologues, médecins et pédagogues qui ont débattu le phénomène de toxicomanie, des moyens de lutte sur les fronts sécuritaire, social, économique et judiciaire.
Les statistiques de la Gendarmerie nationale indiquent que les différents corps de sécurité ont procédé, en 2014 et à travers tout le territoire national, plus de 181 tonnes de kif traité.

Dixit

Abdelmadjid Tebboune

"Il faut mettre le paquet dans la réalisation de la salle de prières. Si on laisse le chantier éparpillé comme cela, on attendra jusqu'à la fin des délais pour pouvoir voir la mosquée se dessiner.
Les travaux de construction de Djamaa El-Djazaïr, dans la commune d'El Mohammedia ont connu ces derniers mois une nouvelle dynamique."

Les princesses Disney ont les yeux plus gros que le ventre

La culture de la célébrité et l'industrie de la mode sont de plus en plus critiquées à cause des standards de beauté toujours plus irréalistes qu'elles mettent de l'avant. Mais comme cela a souvent été montré, ces clichés ont aussi longtemps été véhiculés dans les émissions ou les films considérés comme inoffensifs, à l'instar des classiques pour enfants. Above Average a souhaité mettre en évidence cette tendance en utilisant une série de photos regroupant les princesses Disney les plus populaires.

Après son palais la "table géante" d'Erdogan fait polémique

Déjà critiqué pour le coût exorbitant de sa résidence officielle, le président turc Recep Tayyip Erdogan est à nouveau accusé d'extravagance et de folie des grandeurs, à cause cette fois d'une table gigantesque dressée en son palais pour le Ramadhan.
La polémique a débuté lundi, lorsque la présidence turque a diffusé des images de l'iftar, le repas quotidien de rupture du jeûne, offert par le chef de l'Etat aux pontes de la plus haute autorité musulmane du pay. M. Erdogan y est montré trônant autour d'une table ronde gigantesque, de la taille d'un terrain de squash.
Déjà à la pointe du combat contre le gigantisme du palais présidentiel, la Chambre des architectes d'Ankara a sauté sur l'occasion pour évaluer le prix de la fameuse table, de ses chaises et ornements : un million de livres turques (335.000 euros). La réplique du président, piqué au vif, ne s'est pas fait attendre. "Tous ces chiffres sont faux et mensongers et relèvent de la calomnie pure et simple", a assuré M. Erdogan lors d'un discours mercredi soir, avant de menacer les auteurs de cette estimation des foudres de la justice. Les réseaux sociaux se sont emparés de l'affaire pour railler le chef de l'Etat et lui suggérer, photos-montage à l'appui, d'occuper l'espace vide laissé au milieu de la table par une piste de lutte traditionnelle turque ou une énorme pizza.

MOUSSA TOUATI TIRE LA SONNETTE D'ALARME

"L'Algérie est à la croisée des chemins"

Le président du FNA, Moussa Touati, dresse un constat sans complaisance sur la situation qui prévaut dans le pays. Pour lui, en effet, rien ne semble aller dans le bon sens et il n'a pas manqué, par voie de conséquence, de tirer la sonnette d'alarme.

PAR KAMEL HAMED

L'Algérie *« est à la croisée des chemins »* a-t-il martelé hier lors d'une conférence de presse organisée au siège national de son parti à Alger. Fidèle à ses précédentes positions et à un discours déjà connu Moussa Touati a ainsi estimé que cette situation est due a l'absence d'un Etat de droit, d'une justice indépendante et à un manque flagrant de visibilité économique à même de permettre au pays de se développer et d'assure le bien être pour ses citoyens. *"Ce sont ce vrais problèmes qui menacent de faire imploser le pays"* dira-t-il encore en mettant en garde contre les effets de l'élargissement du fossé entre les pauvres et les nouveaux riches. *"D'importantes sommes d'argent ont été octroyées à certaines personnes et les banques ont été grandes ouvertes aux privilégiés"*. Il a cité le cas du scandale El Khalifa. Il a, dans la foulée et comme pour mieux étayer ses propos sur la gabegies qui prévaut, annoncé qu'une instruction émanant du gouvernement incitait les hommes d'affaires qui activent dans le commerce extérieur à privilégier la banque française Société Générale. *"Qui a émis cette instruction ? Est-ce que la visite de François Hollande à un rapport avec ces choses ?"*. Car pour

Moussa Touati.

le conférencier le président français, qui a effectué pour rappel une brève visite en Algérie le 15 juin dernier, *"est venu pour décrocher des contrats pour sauver l'économie française qui est en crise"*. Il a en outre laissé clairement entendre que le président français est aussi venu dans le cadre de lapréparation de la succession du président Bouteflika.

Car, comme il l'a d'ailleurs rappelé hier, Moussa Touati est de ceux qui pensent que *"c'est la France qui gouverne en Algérie"*.

Sur les déclarations de Hollande par rapport à la santé du président Bouteflika Moussa Touati dira que *"Hollande n'est pas médecin et il n'a pas à témoigner sur l'état de santé du Président"*. Et d'ajouter que *"Bouteflika est inapte à gouverner. Le 4e mandat est anticonstitutionnel, mais c'était la volonté de la France"*.

Dans son long réquisitoire contre les pratiques du pouvoir il dira aussi que *"depuis 1962 c'est la volonté d'un groupe qui prime et non celle du peuple algérien. Depuis 1962 l'Algérie n'est pas sur le bon, chemin"*. Dans ce cadre il a, après avoir critiqué toutes les révisions constitutionnelles, affirmé que *"la Constitution algérienne n'est pas l'émanation du peuple"*.

Il a critiqué les responsables algériens qui partent s'installer à l'étranger dès que sonne l'heure de la retraite. *"Il faut que cela s'arrête et que nous construisons un État de droit et une économe forte"* a soutenu le conférencier avant d'égratigner le parti du FLN. *"Ce parti n'a pas le droit de monopoliser ce sigle car le FLN est la propriété du peuple algérien"*.

S'agissant de la lettre de félicitations adressée par le vice-ministre de la Défense nationale à Amar Saïdani Touati dira que *"l'armée doit être neutre et aurait dû envoyer la lettre en son nom personnel et non en sa qualité de chef d'état-major"*. ».

K. H.

AFFAIRE KHALIFA

Les demandes de Khalifa Bank et de la Banque d'Algérie rejetées

PAR INES AMROUDE

Le tribunal criminel de Blida a rejeté hier la demande de la Khalifa Bank en liquidation, de la Banque d'Algérie ainsi que de 39 organismes et entreprises publiques de se constituer partie civile, et ce, dans le cadre du procès de l'affaire Khalifa.

Le juge Antar Menouar a expliqué que le refus de la demande de Khalifa Bank en liquidation a été motivé par le fait que la banque n'a pas introduit de pourvoi en cassation s'agissant du verdict prononcé en 2007 en faveur de cette requête avec *"préservation des droits"* de ladite banque.

Le même argument a justifié le rejet de la demande de la Banque d'Algérie, selon le juge Antar Menouar.

Les 39 organismes et entreprises publiques et économiques concernés également par le rejet de la demande de se constituer partie civile sont en majorité les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), la Caisse nationale de retraite (CNR), Sonatrach, Sonelgaz, etc.

Ces organismes et entreprises figurant sur un total de 50 entités ayant également introduit un pourvoi en cassation pour se constituer partie civile et dont les dommages ont été estimés *"indirects"* par le tribunal. *"Leurs droits demeurent en l'état et peuvent introduire une action en justice en civil mais non pas en pénal, considérant que les dommages sont indirects tel que stipulé par la loi"*, a explicité le président du tribunal.

Trente-cinq (35) autres entreprises publiques ne sont, quant à elles, pas concernées par le délibéré en civil étant donné qu'elles n'ont pas introduit de pourvois en cassation par rapport au verdict de 2007, a précisé le juge qui a rappelé aux parties concernées par le verdict d'aujourd'hui le délai de huit (8) jours devant elles pour interjeter appel. Outre le verdict lié à la constitution des victimes partie civile, le tribunal a prononcé l'acquittement par contumace pour l'accusé Messaoud Sedrati, après avoir été blanchi du chef d'inculpation de *"recél de produits de crime"*, le Trésor public se chargeant des frais judicaires le concernant. Le tribunal criminel de Blida avait prononcé mardi dernier le verdict concernant les 71 accusés, dont 21 en détention et avait condamné le principal accusé, Abdelmoumène Khelifa, à une peine de 18 ans de réclusion ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars et de la confiscation de tous ses biens.

D'autres condamnations à la prison avaient été prononcées, dont certaines avec sursis à l'encontre de 17 prévenus ainsi que l'acquittement pour 53 autres accusés.

En plus de Abdelmoumène Khelifa, trois autres accusés encore en détention se trouvaient ce lundi dans le box des accusés, à savoir Djamel Guelimi, l'ex-gestionnaire de Khalifa TV, condamné à 10 ans de détention ferme, l'ex-directeur de l'agence de Khalifa Bank à Chéraga, Omar Mir et condamné à huit (8) ans de prison ferme ainsi que l'ancien directeur de l'agence de la Caisse nationale de retraite (CNR) d'Oum-El-Bouaghi, Toufik Jedidi, condamné à 3 ans de prison ferme.

Ces deux derniers étant présents pour d'autres affaires que celle de Khalifa Bank, alors que l'accusé Omar Rehal, le notaire de Abdelmoumène Khelifa et condamné à 5 ans de détention ferme n'a pu se présenter en raison de son état de santé handicapant.

S'agissant de Abdelmoumène Khelifa, un de ses avocats a confirmé à la presse en marge de cette audience, que son client allait faire appel jeudi prochain de la peine

ABDERRAHMANE BENKHALFA L'A AFFIRMÉ

Le paiement par carte bancaire avant juin 2016

Le 1er juillet prochain rentrera en vigueur le décret de loi qui institue l'utilisation du chèque pour toutes les transactions supérieures à 1 million de dinars (100 millions de centimes). C'est la troisième tentative du gouvernement d'imposer le paiement par chèque bancaire, les deux premières se sont soldées par un échec.

"Cette mesure vise à réduire le niveau de circulation de la monnaie hors du circuit bancaire", a rappelé le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, qui était l'invité hier d'une émission spéciale de la radio *Chaîne 3*.

"J'ai dit, fini la chkara parce qu'elle n'est pas au niveau d'un pays comme le nôtre. C'est un aussi un problème de sécurité pour les gens qui prennent des millions dans leurs voitures", a expliqué Abderrahmane Benkhalfa.

Le ministre affirme que la décision de plafonner le paiement en espèces vise trois objectifs : *"Diminuer l'utilisation du cash, donner du confort et de la sécurité à une clientèle qui travaille avec de gros montants et permettre de recycler progressivement les transactions qui se font en dehors des banques"*.

Le ministre ne prévoit pas de résistance à l'application de cette mesure. Et pour cause, selon lui, *"99,99 % des Algériens ont de l'argent propre. On aura quelques couacs au début, mais au bout de 3 à 4 mois, nous devrions être au niveau d'un pays moderne. «Le coffre, ce n'est pas la cuisine, ni la salle à manger, mais c'est la banque"*, a-t-il dit.

Le ministre des Finances a, par ailleurs, annoncé un élargissement de l'utilisation des cartes bancaires, qui servent, jusqu'à aujourd'hui, uniquement à retirer de l'argent au niveau des guichets bancaires ou des distributeurs automatiques (DAB).

Ce sujet, a révélé Benkhalfa, fera l'objet d'une réunion qui regroupera, après-demain à Alger, les banques et les établissements financiers de la place.

Le ministre des Finances espère un élargissement des cartes bancaires au paiement avant juin 2016. **I. A.**

CONCOURS NATIONAL POUR LES CORPS DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT ET INSPECTEURS

7.081 postes ouverts par la tutelle

Plus de 7.000 postes d'emploi ont été ouverts par le ministère de l'Education nationale dans les corps des directeurs d'établissement et inspecteurs, les trois paliers confondus, sur concours prévu le 22 juillet prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plus exactement, 7.081 postes sont ouverts par la tutelle qui a commencé samedi passé à recevoir les dossiers des candidats et ce jusqu'au 9 juillet en prévision du concours de recrutement au niveau de 43 wilayas.

Il s'agit de 1.137 postes d'inspecteurs répartis sur le grade d'inspecteur de l'éducation nationale (330 postes), inspecteur de l'enseignement moyen (242 postes) et inspecteur d'orientation scolaire et professionnelle (13 postes).

Pour ce qui est des candidats désireux de rejoindre les postes de directeurs d'établissement, 511 postes sont prévus pour la fonction de directeur de lycée, directeur de CEM (569 postes), directeur d'école primaire (4.230) ainsi que le grade de sous-directeur d'une école primaire (634 postes).

Au titre de ce concours, la direction générale de la Fonction publique a annoncé l'autorisation de certains grades à participer aux concours professionnels du ministère de l'Education nationale, comme l'enseignant principal du secondaire ayant 5 ans d'expérience qui peut participer au concours de directeur de lycée, alors que le conseiller en alimentation scolaire peut participer au concours de directeur d'école primaire.

L'enseignant principal du primaire (intégré) peut participer au concours de directeur d'école primaire et l'enseignant formateur du primaire (intégré) à celui d'inspecteur de l'enseignement primaire.

L'enseignant principal du moyen (intégré), peut, quant à lui, participer au concours de directeur de CEM et l'enseignant formateur du moyen (intégré) au concours d'inspecteur de l'enseignement moyen.

Nouria Benghebrit.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait annoncé récemment l'organisation de concours professionnels dans son secteur, tel que prévu dans la circulaire-cadre numéro 93 du 25 juin relative à la rentrée scolaire 2015-2016. Dans son volet relatif à la gestion des ressources humaines la circulaire cadre prévoit qu'une attention particulière doit être accordée aux plans de gestion des ressources humaines, en veillant à admettre à la retraite tous les fonctionnaires ayant atteint l'âge légal de la retraite, à organiser des concours de recrutement et à ce que les différentes opérations de recrutement soient effectuées conformément à la réglementation en vigueur avant la rentrée scolaire.

L. B.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Ghoul insiste sur l'importance de la formation

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a insisté à Alger, sur l'importance de la formation et l'offre de services de haut niveau pour le développement du tourisme et d'une économie hors hydrocarbure.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, le ministre a rappelé la nécessité de la formation du personnel travaillant dans le secteur du tourisme, l'amélioration des services offerts afin de rehausser un secteur susceptible de substituer à l'économie basée sur la rente pétrolière.

Autre condition sur laquelle repose le développement du tourisme en Algérie qui dispose d'un important potentiel touristique, est, selon lui, la vulgarisation des espaces touristiques, tout en veillant à l'exploitation des produits disponibles. Ceci nécessite d'abord l'adoption d'une nouvelle mentalité et la conjugaison des efforts de tous les services représentant les secteurs dans l'administration locale, des élus et des citoyens pour la promotion de la "destination Algérie". L'institutionnalisation de la journée nationale du tourisme est inscrite, rappelle t-on, dans le cadre des actions prioritaires visant au développement du secteur, en application des recommandations formulées lors de la journée d'études sur le développement du tourisme local, tenue en décembre 2011 à Alger. Le premier responsable du secteur a annoncé, à l'occasion, la création de l'association nationale des médias spécialisés dans le tourisme (plumes touristiques).

Le but principal de cette nouvelle association est de renforcer le rôle des journalistes algériens dans la promotion du pays sur le plan touristique, accompagner l'élan du développement de ce secteur, et de faire connaître la destination Algérie. L'association se veut également un cadre de réflexion et de propositions pour aller au-delà des constats. Un prix national "Plumes touristiques" sera décerné chaque année le 22 octobre à l'occasion de la Journée nationale de la presse, au meilleur travail journalistique. La célébration de la Journée nationale du tourisme était aussi une occasion pour honorer plusieurs personnalités à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tous les efforts fournis pour la promotion et le développement du secteur du tourisme.

R. E.

MOBILIS ET OTAKU EVENTS PRÉSENTENT ''FTOURCOM" DU 4 JUILLET PROCHAIN

Promouvoir les TIC et partager les expériences

La soirée "FtourCom" du 4 juillet prochain sera l'occasion pour le large public et les spécialistes des technologies de l'information et de la communication d'échanger leurs idées et de véhiculer les récentes découvertes en matière de TIC.

Ainsi, dans une conférence de presse organisée hier au siège de Mobilis à Bab Ezzouar, les organisateurs de cet évènement ont mis en relief la nature et la portée de "FtourCom" soulignant que plusieurs panels assureront le déroulement des communications durant cette soirée dédiée exclusivement aux TIC, à la publicité et au marketing, ainsi qu'à l'économie digitale.

Majda, organisatrice de "FtourCom" a indiqué que l'édition 2015 se distingue par le fait qu'elle s'adresse à un large public en plus des professionnels et des passionnés des TIC.

"L'important consiste à l'élargir au grand public afin de tirer le maximum d'enseignements et réaliser un pont vers d'autres domaines en laissant les portes ouvertes au partenariat et à la coopération" a t-elle dit.

Un panel d'experts et 200 invités seront présents à cette soirée ramadhanesque et conviviale où il y aura une interaction entre le public et les spécialistes des TIC.

A. A.

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE

L'enseignement supérieur passé en revue

PAR ROSA CHAOUI

La coopération algéro-chinoise dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que les perspectives de son développement, ont été à l'ordre du jour de la rencontre entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guang Yu.

Les deux parties *"ont noté avec satisfaction la qualité des relations algéro-chinoises qui ne cessent de se renforcer davantage, notamment dans le domaine de la formation supérieure où plus d'une centaine d'étudiants algériens sont actuellement en formation au niveau des différentes universités chinoises, de même qu'une vingtaine d'étudiants chinois poursuivent également leurs cursus universitaires au sein des universités algériennes"*, a indiqué un communique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les deux parties ont, dans ce cadre, souhaité *"l'augmentation du nombre des boursiers des deux côtés et ce, dans l'intérêt des deux pays qui sont liés par d'importants accords signés lors de la dernière visite en Chine du premier ministre Abdelmalek Sellal"*.

Elles ont également accordé un *"intérêt particulier"* au volet de la recherche scientifique et du développement technologique, manifestant leur volonté d'*"œuvrer, ensemble, à la mise en place de projets de recherche communs dans plusieurs domaines scientifiques"*.

Il s'agit, entre autres, a-t-on précisé, *"du jumelage des universités, de la production scientifique, de l'échange de conférenciers de haut niveau, ainsi que de la participation réciproque aux différentes manifestations scientifiques qui seront organisées dans chacun des deux pays, de même que l'accueil d'un nombre de doctorants au niveau des laboratoires et autres établissements universitaires des deux pays"*.

La partie algérienne a manifesté, à ce propos, *"un intérêt particulier pour le transfert technologique et le savoir-faire managérial chinois"*, a-t-on relevé. D'un autre côté, les deux parties ont également évoqué *"le renforcement d'échange de délégations d'étudiants, notamment les séjours linguistiques qui demeurent des moyens potentiels pour la promotion de la langue chinoise en Algérie"*.

La même source rappelle, dans ce cadre, que cinq universités algériennes enseignent la langue chinoise, émettant le souhait d'ouvrir un département de la culture et civilisation chinoise au niveau des universités algériennes, de même qu'un centre culturel chinois à Alger.

Par ailleurs, l'ambassadeur chinois a, lors de cette rencontre, invité le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour se rendre en Chine, en vue de participer au forum des ministres de la recherche scientifique Chine-pays arabes, a ajouté la même source.

R. C.

VIOLENCE DANS LES PROGRAMMES DE TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Le coup de semonce de Grine

Les chaînes de TV privées sont interpellées par le ministère de la Communication pour retirer de leurs grilles tout contenu de violence. Cette mise en garde est l'ultimatum de la tutelle adressé à ces chaînes pour se conformer à l'éthique et au respect des valeurs de la société.

Hamid Grine.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

Il était temps de réagir après la vague d'indignation des téléspectateurs sur les réseaux sociaux. Le ministère de la Communication a en effet ordonné aux chaînes TV, qui diffusent un contenu de violence dans leurs grilles de Ramadhan, de le retirer sous peine de sanctions. Une mise en garde est adressée à ces chaînes via un communiqué qui souligne « *de prendre des dispositions rigoureuses pour expurger l'ensemble des grilles de programme des expressions de violence et autres scènes contraires aux valeurs et traditions de la société sous peine de retrait d'autorisation*». Le communiqué du ministère déplore « *une orientation contraire à ces valeurs dans certains programmes diffusés notamment en prime time tendant de manière condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ces différentes manifestations* ». Il aura fallu donc cette réaction intempestive du département de Grine pour faire connaître aux téléspectateurs algériens le contenu fort décrié de certaines chaînes. Un avertissement surtout à *Chourouk TV, Dzair TV* et *Ennahar* qui ont diffusé dès le début de Ramadhan des programmes qui heurtent de facto la sensibilité des téléspectateurs comme nous l'avons souligné dans une précédente édition (voir notre édition du 24 juin). Des spectacles comme ceux intitulés *Couloir* à Ennahar TV est un véritable spectacle de la mort où les invités peuvent succomber face à l'horreur administrée. De même que l'émission *Otages* de *Chourouk TV* fait carrément dans la propagande de violence par les armes sans doute pour impressionner un public attentif durant ces tranches horaires de prime time. Le comble c'est que cette chaîne vient de diffuser une prise d'otage simulée de la star de football Madjid Bouguerra dans une caméra cachée des plus abominables car des scènes d'individus armés opérant un rapt d'un grand joueur de foot algérien n'honore pas les concepteurs de ce spectacle. Et ce n'est pas fini puisque les caméras cachées - passées de mode ailleurs - ne font presque pas du tout dans la pédagogie de l'humour. Ces spectacles font dans jeu « morbide » en arrivant à mettre à bout de nerfs les invités piégés. De plus certaines chaînes dites « conservatrices » font carrément dans la propagande des groupes criminels de Daech en invitant sur leurs plateaux des prêcheurs extrémistes. On note également que durant ce mois de jeûne, pas une émission religieuse digne de ce nom, film ou feuilleton islamiques qui correspondraient au mois sacré n'a été diffusé. Le mois de piété est devenu un enjeu surtout commercial pour la plupart des TV privées qui ne cessent de haranguer les téléspectateurs en publicité sur des produits connus du public, délaissant le côté pédagogique et de savoir qui est recommandé en ces occasions.

Des sanctions attendues

Le ministre de la communication a d'ailleurs signifié que « *les services de tutelle resteront attentifs aux programmes diffusés pour s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures préconisées afin de les corriger* ». Autrement dit, il s'agit de mettre en pratique des sanctions au cas où ces chaînes ne se conformeraient pas aux dispositions d'éthique et de respect des téléspectateurs. La menace est brandie jusqu'à suspendre la chaîne de toute émission ou de lui retirer le droit à la transmission en cas de récidive. Ces chaînes privés qui émettent depuis plus d'un an ont obtenu, rappelons-le, des autorisations des pouvoirs publics avec un cahier de charges signé et approuvé à l'unanimité. Les patrons de ces chaînes qui s'autorisent une liberté de « propos exagérés » savent que partout dans le monde il y a un code de déontologie à respecter sans qu'il y ait besoin de recourir à la censure des programmes comme c'est le cas dans d'autres pays arabes. Une fois de plus, ces chaînes qui sont soutenus par des recettes publicitaires fort avantageuses doivent selon les observateurs prendre du recul et éviter de « malmener la société » et de rehausser par la qualité des programmes le niveau culturel et civique des citoyens.

F. A.

SUR LES 5 PREMIERS MOIS

Recul des importations des produits laitiers et sucre

PAR RIAD EL HADI

La facture des importations des produits laitiers (lait en poudre, matières grasses dérivées tels beurre et crème) et du sucre (sucre de betterave brut, sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide) a connu une baisse sur les 5 premiers mois de l'année 2015. Ainsi, les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 519,06 millions de dollars (usd) durant les 5 premiers mois de 2015 contre 840,86 millions usd à la même période en 2014, soit une baisse de 38,27 %, a annoncé le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Mais inversement à la facture, les quantités importées des produits laitiers ont augmenté à 172.940 tonnes entre janvier et mai derniers contre 165.567 tonnes à la même période de l'année 2014 (+4,45 %). Concernant le sucre, l'Algérie en a importé pour 365,7 millions usd sur les 5 premiers mois 2015 contre 403,18 millions usd durant la même période de l'année précédente (-9,3 %). Les quantités importées du sucre ont baissé passant à 847.145 tonnes contre 874.035 tonnes (-3,07 %).

En 2014, les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 1,91 milliard usd et celles de sucre à 861,05 millions usd. Durant les cinq premiers mois de 2015, les importations de l'Algérie en produits alimentaires, qui représentent 19,23 % de la structure des importations globales, ont atteint 4,3 milliards usd contre 4,7 milliards usd sur la même période de 2014 (-8,65 %). Les importations globales ont reculé de 10,22 % pour atteindre 22,33 milliards usd entre janvier et mai 2015.

R. E.

IL SERAIT DÛ À UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ILLÉGAL

Incendie d'un équipement MSAN à Saïd-Hamdine

Un équipement MSAN (multiservice access node) d'Algérie Télécoms (AT) a été détruit par une surcharge électrique dans la soirée de samedi à dimanche à Saïd-Hamdine, sur les hauteurs de Bir Mourad Rais, à Alger, indique l'opérateur.

L'opérateur historique de téléphonie fixe et fournisseur d'accès Internet a indiqué dans un communiqué qu'"*un équipement d'accès téléphonique et ADSL a fait l'objet d'un acte de sabotage, tard dans la soirée de samedi à dimanche, près de la cité des 380- logements de Saïd-Hamdine*".

"Cet acte s'est soldé par la destruction du compteur électrique qui alimente l'équipement et l'isolement de 524 clients", ajoute le communiqué.

Une plainte a été déposée auprès des services de sécurité, qui ont identifié et interpellé deux suspects présents sur les lieux au moment des faits, selon la même source. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux individus ont ouvert le compteur afin de brancher des appareils externes pour les besoins de leur activité commerciale informelle exercée à même la rue. "*Ce branchement a provoqué une surcharge sur le compteur qui a pris feu et coupé l'alimentation électrique nécessaire au fonctionnement de l'équipement MSAN*", détaille AT. Le remplacement du compteur et le rétablissement de l'équipement MSAN devait s'effectuer aujourd'hui même, selon AT.

R. N.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

10 contrebandiers de différentes nationalités africaines arrêtés à Djanet

Dix contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés avant-hier à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4e région militaire) a appréhendé le 28 juin 2015, dix contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un véhicule tout-terrain, dix détecteurs de métaux, deux groupes électrogènes et deux téléphones portables", a précisé la même source.

Par ailleurs, "au niveau de la 2ème région militaire, les éléments des gardes-frontières de Bab-El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 7.080 litres destinée à la contrebande", a-t-elle ajouté.

R. N.

RÉDUIRE LA SURCHARGE AU NIVEAU DES URGENCES

Implication et coordination des polycliniques

Des responsables de CHU à Alger ont appelé à la coordination entre les structures hospitalières et à l'implication des polycliniques afin de réduire la surcharge enregistrée dans les services des urgences médicales notamment après le ftour.

PAR ROSA CHAOUI

Le chef de service des urgences et de la réanimation au CHU Mustapha-Pacha, le professeur Amine Salmi a souligné la nécessité d'une coordination entre les établissements hospitaliers en matière de gestion des urgences médicales pendant le mois du Ramadhan.

Le professeur Salmi dont le service accueille près de 500 cas par jour, a affirmé que tous les malades sont pris en charge , *"aucun cas n'est négligé même s'il n'y a pas assez de lits",* rappelant que *"la qualité des prestations du service des urgences dépend des conditions de travail".*

Il a rappelé certaines situations difficiles auxquelles est confronté le corps médical pendant le mois de ramadhan comme la prise en charge des malades chroniques notamment les diabétiques qui tiennent à jeûner, ce qui de toute évidence, leur cause des complications.

S'agissant des agressions contre le personnel médical en ce mois de jeûne, le professeurSalmi a fait remarquer que ce phénomène a enregistré un léger recul durant la première semaine de Ramadhan par rapport à la même période de l'année dernière.

Le personnel médical de l'hôpital Zemirli fait *"l'objet d'agressions quasi-quotidiennes par des citoyens affluant aux urgences médicales et chirurgicales"*, a assuré le directeur général de l'hôpital, Mohamed Djemaii.

M. Djemaii a précisé que l'hôpital Zemirli est *"le seul établissement public da santé de proximité (EPSP) qui prend en charge les urgences médicales et chirurgicales 24h/24h au niveau de la capitale et de la banlieue Est"*, ajoutant qu'en *"dépit des prestations dispensées, son personnel est quotidiennement confronté à des agressions notamment par les proches des malades".* Cet EPSP qui assure la chirurgie traumatologique accueille en moyenne 300 cas par jour et souvent, précise le même responsable, le malade est accompagné par une dizaine de personnes ce qui provoque un chahut dans le service et entrave la bonne marche de ce dernier.

Le responsable du service des activités sanitaires de l'hôpital, le Dr Mourad Ounani a déclaré que *"bien que disposant de tous les moyens humains, matériels et techniques, cette structure subit les comportements violents de certains citoyens ce qui entrave son bon fonctionnement, une situation qui n'est pas pour s'améliorer pendant le mois sacré".*

Le chef de service des urgences médicales au CHU Mohamed-Debaghine (ex-Maillot) le professeur Ahmed Aït Slimane a souligné, pour sa part, la nécessité de *"renforcer la coordination entre les structures et les établissements sanitaires pour alléger la pression sur les personnels de la santé publique, tout en appelant à la création d'une instance de régulation pour la gestion des urgences médicales qui sera confiée aux services des urgences".*

Laisser les UMC aux véritables urgences.

Le Pr Aït Slimane a insisté sur la *"nécessité d'une révision de l'organisation actuelle à travers l'aménagement des urgences en les dotant des moyens techniques et humains necessaires d'autant que les services des urgences de l'hôpital accueillent quotidiennement près de 400 cas".*

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait affirmé au début du mois de Ramadhan que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux *"véritables"* urgences et ne doivent, en aucun cas, devenir des centres de consultation *"à froid"* ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité.

"Face à l'afflux que connaissent les services des urgences des hôpitaux du pays après la rupture du jeûne et après avoir expertisé les principaux motifs de consultation, le ministère rappelle que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux véritables urgences et ne doivent en aucun cas devenir des centres de consultation à froid ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité", avait précise la même source. Selon le ministère, *"80 % des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière".*

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf, avait annoncé jeudi le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques en cas de petites urgences pour alléger la pression sur le service des urgences des CHU.

Le citoyen bénéficiera, dans ces polycliniques, des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, avait précisé le ministre soulignant la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques.

R. C.

DURANT LA PREMIÈRE SEMAINE DU RAMADHAN

Les urgences d'Oran prises d'assaut

Le service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran "1er-Novembre" d'Oran a fait face, durant la première semaine du mois sacré, à une grande affluence de citoyens souffrant de problèmes liés principalement au jeûne et à la canicule, a annoncé la cellule de communication de cet établissement sanitaire.

Ainsi, quelque 263 admissions au service des UMC ont été enregistrées durant cette même période. Parmi ces cas figurent 15 victimes d'accident de la route, 12 cas de blessures à arme blanche et 8 cas de chute. "Ces cas sont en croissance flagrante", souligne l'équipe de ce service.

De son côté, le service des urgences médicales, conçu pour la prise en charge des cas de malades nécessitant uniquement une prise en charge médicamenteuse, a pris en charge 575 patients, depuis le début du mois sacré, ce qui représente "une importante augmentation" selon la même source.

Durant la première semaine de ramadhan, 440 cas d'intoxication ont été enregistrés par ce service, dont 74 cas pris en charge rien que pour la nuit du premier jour de Ramadhan, 47 cas liés à des problèmes cardiaques et 61 autres souffrant de diabète.

R. N.

SUSPICION DE BOTULISME À BATNA

Le cachir était impropre à la consommation

PAR RACIM NIDAL

Les résultats auxquels est parvenu le laboratoire d'hygiène de la wilaya de Batna, après analyse d'échantillons de cachir à l'origine de la suspicion de cas de botulisme sont *"positifs"*, a indiqué avant-hier un cadre de la direction de la santé.

Abdelhafid Seddouk, chef du service de la prévention, a souligné que ce laboratoire relevant du secteur de la santé a confirmé la présence, dans ce produit, d'un *"germe responsable d'une toxi-infection d'origine alimentaire".*

Il reste, a-t-il toutefois indiqué, que c'est au laboratoire de référence, celui de l'Institut Pasteur en l'occurrence, qu'il appartient de déterminer s'il y a ou non présence de la toxine responsable du botulisme (*clostridium botulinum*, ndlr).

S'agissant des neuf personnes hospitalisées en salle de réanimation au centre hospitalo-universitaire de Batna, le même responsable a fait savoir que leur état demeurait *"stationnaire"*, avant d'ajouter que le décès d'une jeune fille de 17 ans, il y a 24 heures près de Barika (Batna), *"n'a rien à voir avec le botulisme car dû à un syndrome dysentérique".*

Expliquant ce décès, il a assuré que la jeune fille, originaire du lieu-dit Ouled Derradji, dans la commune d'Azil-Abdelkader, avait été admise dans un état très grave à la suite d'une intoxication alimentaire sévère à l'origine d'un syndrome dysentérique létal.

Par ailleurs, la campagne de prévention et les appels à la radio invitant les citoyens des wilayas de Khenchela et de Batna à ne pas consommer de cachir se poursuivent sans discontinuer, tandis que d'importantes quantités de ce produit ont été pesées et scellées pour être conservées dans les réfrigérateurs des commerçants concernés jusqu'au résultat définitif des analyses.

Le botulisme (du latin botulinus signifiant boudin) est une grave maladie paralytique due à une neurotoxine bactérienne, dite toxine botulique, produite par différentes espèces de bactéries anaérobies.

La consommation de cachir avarié avait provoqué, en juillet 1998 à Sétif et ses environs, une importante propagation de botulisme qui a causé la mort de 44 personnes et l'hospitalisation de plusieurs dizaines d'autres.

R. N.

ACADÉMIE EUROMED INVEST EXPO 2015

Le pavillon de l'Algérie présentera le secteur agroalimentaire

L'Académie Euromed Invest Expo 2015 permettra aux pays du sud de la Méditerranée, dont l'Algérie, de présenter leurs potentialités agroalimentaires.

PAR AMAR AOUIMER

Organisée dans le cadre de l'Expo 2015, le plus important événement de promotion économique au niveau mondial, l'Académie de Milan offre une occasion unique pour introduire aux séminaires un focus transversal à l'égard du secteur agroalimentaire. Tel secteur étant d'un intérêt particulier pour dynamiser la coopération économique entre l'Europe, les pays du Sud de la Méditerranée et les pays africains et servant au même temps de déclencheur pour la création de potentielles synergies et le développement d'initiatives de suivi complémentaires, souligne l'Observatoire économique euroméditerranéen basé à Marseille.

Cette source a présenté les opportunités offertes aux pays d'Afrique du Nord durant cette conférence prévue le 19 juillet dans la capitale économique de l'Italie.

En effet, l'Observatoire rappelle aux hommes d'affaires et aux investisseurs internationaux que "*l'Algérie a une population de 37 millions d'habitants, dont environ 15 % (5,5 millions) a un niveau comparable à celui de la classe moyenne européenne de revenu. La population est jeune (près de la moitié ont moins de 19 ans) et est en croissance de près de 700.000 personnes par an*".

Il ajoute que *"l'Algérie est le pays avec la plus grande surface sur le continent africain. Les estimations du FMI pour 2013 prévoient une croissance du PIB de 3,4 %. La consommation privée devrait augmenter de 4,2 % et de 5,1 % en 2014, et l'investissement de 5% en 2013 et 5,1 % en 2014 (estimations EIU)"*.

L'Obsevatoire ajoute également que *"le gouvernement algérien a lancé en 2010 le plan quiquennal 2010-2014 qui prévoit un engagement total financièr de 286 milliards de dollars, dont 40 % ont été dépensés sur les grands projets d'infrastructure et un autre 40 % à des projets à impact social direct, tels que le logement, la construction de les écoles, les hôpitaux, les universités, le réseau de distribution d'électricité et de gaz, etc"*.

L'Observatoire fait l'éloge de l'offre abondante de gaz et de pétrole et de la décision politique de garantir à tous les citoyens un accès à faible coût à ces ressources, l'Algérie a de très faibles coûts de l'électricité, des produits pétroliers. Nettement inférieur aux coûts moyens européens de certains matériel premières comme la ferraille. Le coût du travail est en ligne avec celle de l'Afrique du Nord, et est donc très faible par rapport à la rive nord de la Méditerranée.

L'Algérie est un pays proche et bien relié à l'Italie. Alitalia propose deux liaisons quotidiennes entre Rome et Alger et d'Oran avec trois fois par semaine. Un vol direct à destination de Milan est exploité par Air Algerie. L'Italie bénéficie aussi en Algérie, un important patrimoine de sympathie, construit au fil des décennies, grâce aux relations humaines et économiques importantes entre les deux pays, qui ne sont pas interrompues, même dans les années noires du terrorisme.

A. A.

SECTEUR DES TRANSPORTS

832,7 milliards DA pour le programme 2015-2019

PAR RIAD EL HADI

Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards DA devrait être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué à l'APS le ministre du secteur, Boudjema Talai.

Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre. Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade Nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on. Interrogé sur l'impact de la chute des cours de pétrole sur les projets du secteur des transports, M. Talai fait savoir que les différents projets ne seront pas affectés à l'exception de ceux des tramways dont les travaux n'ont pas encore été lancés.

En outre, précise-t-il, "*les acquisitions prévues dans les domaines aérien, ferroviaire, maritime et terrestre se feront conformément au planning*", ajoutant que les programmes de réalisation des lignes ferroviaires, qui ont une relation directe avec le développement économique et social du pays, seront plutôt renforcés pour les livrer dans les meilleurs délais.

Quant aux projets de tramways dans certaines villes du pays, *"le gel ne concerne que les projets dont les études sont toujours en cours"*, relève M. Talai qui affirme que ces études seront, toutefois, finalisées malgré le gel.

R. E.

OFFRES TOURISTIQUES

Prix concurrentiels au profit de 6.000 estivants

L'Office national algérien du tourisme (Onat) propose pour la saison estivale 2015 des offres touristiques "*diversifiées*" à des prix concurrentiels au profit de 6.000 estivants, a déclaré dimanche à l'APS le directeur général de l'office, Mohamed Chérif Selatnia. Dans ce cadre, l'Onat propose aux familles algériennes des vacances dans des wilayas côtières telles Béjaïa, Annaba, Oran, Tlemcen, Jijel et Mostaganem à des prix accessibles allant de 4.500 à 7.000 DA/jour.

A cet effet, des appartements et des villas ont été loués et des camps de vacances et des hôtels réservés pour accueillir les touristes dans les villes côtières, a ajouté M. Selatnia qui a estimé le nombre des estivants qui bénéficieront de ces offres touristiques à 6.000. L'Office veut "*attirer les touristes nationaux et les inciter à découvrir le potentiel touristique de leur pays au lieu de passer leurs vacances à l'étranger*". Il vise également à "*combler le déficit enregistré en matière de structures d'hébergement, à promouvoir le tourisme intérieur sur lequel repose la nouvelle stratégie de l'office pour relancer son activité touristique et à promouvoir la destination Algérie*".

"*Actuellement, notre principal objectif est de relancer la destination Algérie*", a-t-il indiqué, soulignant "*la nécessité de booster le tourisme saharien, très sollicité par les touristes étrangers et les familles algériennes, notamment durant les vacances d'hiver et de printemps*".

Outre la modernisation structures et la diversification du produit touristique, "*un partenariat a été établi avec tous les opérateurs notamment en matière de transport et les représentants des œuvres sociales des différents secteurs*" pour réaliser cet objectif, a-t-il précisé.

L'Onat propose actuellement un produit touristique diversifié suivant les exigences des clients, dont le tourisme balnéaire, sportif, culturel et religieux ainsi que le tourisme d'affaires.

Pour améliorer ses prestations notamment en matière d'accueil, l'Onat aspire à réaménager et à moderniser ses 36 agences touristiques à travers le territoire.

R. E.

TRANSPORT MARITIME

Prise en charge des passagers après des perturbations

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a affirmé avoir pris en charge, samedi, les passagers suite aux perturbations survenues vendredi sur la traversée Alger/Marseille à bord du car-ferry "Elyros". Selon un communiqué de la compagnie, 1.031 passagers et de 451 véhicules ont été transportés à bord du car-ferry Tariq-Ibn-Ziyad à travers les dessertes Marseille-Alger, avec 399 voyageurs et 146 véhicules, et Marseille-Oran avec 632 voyageurs et 146 véhicules.

Pour les passagers restants à Marseille, 63 ont bénéficié d'une prise en charge (hôtel, restauration) durant trois jours, précise le communiqué. La même prise en charge a été assurée aux autres passagers qui ont été orientés vers Alicante (Espagne) pour prendre un autre navire.

Par ailleurs, l'ENTMV a assuré que le car-ferry "Elyros" ne présente aucune défaillance, ou insuffisance technique ni sécuritaire quelconque citant en ce sens le rapport bureau d'expertise maritime international.

Le car-ferry, "qui a été inspecté par le service national des Gardes côtes relevant du ministère de la Défense nationale, ne souffre d'aucune insuffisance techniques ou autre", souligne la compagnie. Elle a indiqué, également, que "le navire n'a jamais été détenu par les autorités maritimes de Marseille. L'ENTMV met à la disposition des documents probants délivrés par les autorités de contrôle du port de Marseille", affirmant que "dans le cas où la moindre insuffisance technique ou sécuritaire aurait été décelée, le navire n'aurait pas été autorisé à naviguer".

L'ENTMV avait annoncé vendredi que certaines dessertes assurées par le car-ferry "Elyros" allaient connaître quelques perturbations dues à "des difficultés nées entre l'armateur du car-ferry et une tierce entreprise".

Les traversées touchées par ces perturbations sont Marseille-Oran, Oran-Alicante, Alicante-Oran et Oran-Alicante.

R. E.

BISKRA

Projet d'une usine de production de dérivés de dattes

Une usine "pilote" de production de dérivés de dattes sera bientôt opérationnelle à Biskra dans le cadre d'un partenariat algéro-italien, a appris l'APS mardi auprès du président de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI-Ziban), Abdelmadjid Khobzi.

Cette unité, en cours de montage dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, a été initiée par un investisseur algérien et un opérateur italien, avec l'accompagnement de la CCI-Ziban et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), a précisé M. Khobzi en marge d'une visite du partenaire italien au chantier de la future unité.

Selon les explications fournies sur site, l'usine aura une capacité annuelle de production de 5.000 tonnes d'une gamme variée de produits dérivés de la datte, dont le sucre de table, le sucre industriel, la confiture de dattes et le sirop de dattes. L'unité permettra également de recycler les déchets de dattes en aliments de bétail, a-t-on indiqué.

Le projet "consolidera le tissu industriel local, générera plus de 50 emplois permanents et contribuera à valoriser les dattes de la région de Biskra, zone phoenicicole par excellence", a souligné le président de la CCI-Ziban.

La matière première de cette usine "ne sera pas forcément la datte de haute qualité", ce qui permettra, a encore indiqué M. Khobzi, de "revaloriser la culture de certaines variétés de dattes parfois négligées par les phoéniciculteurs en raison de leur faible appréciation sur le marché".

Cette unité "pourra être opérationnelle au cours du 1er trimestre 2016", a également noté le président de la CCI-Ziban, relevant que cette expérience est susceptible d'être étendue à 12 autres wilayas productrices de dattes.

M'SILA

Livraison du barrage de Soubella

Le barrage de Soubella, dans la commune de Magra (60 km à l'est de M'sila), sera livré "au cours des premiers mois" de l'année 2016, selon les services de la wilaya.

Selon cette source, toutes les contraintes qui avaient entravé le projet à son démarrage, notamment celles liées au dédommagement des propriétaires terriens dont les biens sont situés dans le voisinage du barrage, ont été aplanies, permettant la reprise des travaux à un "très bon rythme".

Les services de la wilaya ont rappelé qu'un "important" périmètre irrigué de plus de 3.000 hectares sera exploité dès la mise en eau du barrage afin d'encourager l'investissement dans l'agriculture et les industries alimentaires dans la région de Magra qui compte de nombreux hommes d'affaires.

Le barrage de Soubella, d'une capacité de retenue de 18 millions de mètres-cubes, en plus des perspectives qu'il offrira en matière de pêche continentale, satisfera des besoins en eau potable et en eau d'irrigation de plusieurs communes parmi lesquelles Belaïba, Aïn Khadra, Barhoum, Dehahna et Magra, a encore indiqué la wilaya.

APS

TIZI-OUZOU, FEUX DE FORÊTS

Onze unités d'intervention mises en place

Annuellement, les incendies de forêts constituent une menace pour des dizaines de villages mitoyens aux surfaces forestières difficiles d'accès, au vue des aspérités difficiles de la région, selon l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au titre du dispositif anti-incendies, en vigueur du 1er juin, à la fin septembre 2015,ans, la wilaya de Tizi-Ouzou a mis en place onze (11) unités de proximité de la Protection civile, a indiqué le responsable du secteur.

Ces unités, qui sont équipées de camions anti-incendies avec citernes, ont la tâche d'intervenir en cas d'incendies, à travers la wilaya, avec possibilité d'être soutenus, si nécessaire, par les colonnes mobiles de la Protection civile, dotées de moyens plus conséquents, dont des camions anti-incendie et des ambulances, entre autres, a précisà l'APS le capitaine Chaouchi Nabil, soulignant que la contribution des agents de la Conservation forestière locale, des comités de villages et des collectivités locales, dans les opérations d'extinction d'incendies.

Le même responsable a signalé l'actualisation, auparavant, des plans de prévention et d'intervention de ce corps, en plus de l'installation des comités des communes et des daïras, et des représentants de différents secteurs constituant la cellule de wilaya, chargée du suivi de la mise en application de ce plan, tout au long de la saison estivale.

Un autre dispositif de prévention des incendies de récoltes, durant la présente campagne moisson -battage, a été, également, mis en place, a rappelé le capitaine Chaouchi Nabil, ajoutant qu'outre la disponibilité de citernes d'eau, ce dispositif préconise le labourage de couloirs sécuritaires de trois (3) à quatre(4) mètres de largeur, pour empêcher la propagation des flammes, et ce en collaboration avec l'Union locale des paysans algériens, la chambre d'agriculture, et les représentants de la filière céréalière.

Annuellement, les incendies de forêts constituent une menace pour des dizaines de villages mitoyens aux surfaces forestières difficiles d'accès, au vue des aspérités difficiles de la région, selon l'APS.

Une surface de 2.886 ha a été ravagée par le feu à Tizi-Ouzou, durant les mois d'aout et septembre 2014, suite à 383 incendies de forêts déclarés, à cette période, causant ainsi des dommages d'une valeur financière estimée à plus de 465 millions Da, a fait savoir à l'APS le chef du service prévention à la Conservation des forêts de la wilaya, Mohamed Skandraoui, affirmant ue ces incendies ont touché toutes les essences forestières de la wilaya, tout en affectant sa biodiversité.

B. M.

TOUGGOURT, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Réalisation de 45 transformateurs électriques

Au moins 45 transformateurs électriques ont été réalisés à travers la zone de Touggourt (flanc Nord d'Ouargla) au titre du Plan d'urgence 2015, a annoncé la Direction de distribution Ouargla-Rural, filiale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (sonelgaz-centre).

Ces nouvelles installations, sont réparties à travers les daïras de Touggourt, Témacine, Méggarine, Taïbet et El-Hadjira, a-t-on précisé.

D'autres actions figurent dans le même plan d'urgence , à savoir la réalisation de plus de 64 km de lignes électriques en vue d' assurer un approvisionnement régulier en électricité au profit des nouveaux abonnés dans cette région, selon la même source.

Un montant de 35 millions DA a été réservé à l'installation de ces nouvelles équipements, sachant que l'objectif ciblé pour cette année pour la même zone concerne la réalisation d'un total de 70 transformateurs électriques, dont une enveloppe globale estimée à 450 millions DA a été consacrée , a-t-on fait savoir.

Au total, 66 transformateurs et 68 km de lignes électriques ont été réalisés, jusqu'au mai dernier, au titre du plan d'urgence 2014, visant l'amélioration de l'approvisionnement en énergie électrique et mettre un terme aux coupures à travers les cinq daïras de la région de Touggourt que coiffe la direction de distribution Ouargla-Rural.

Doté d'un financement de 900 millions DA, ce programme prévoit l'installation de 80 transformateurs électriques et un réseau de 108 km à travers les différentes communes de cette région, dont les travaux enregistrent un taux de 85% d'avancement.

APS

ANNABA, NOUVELLE AÉROGARE

Réception prévue début octobre

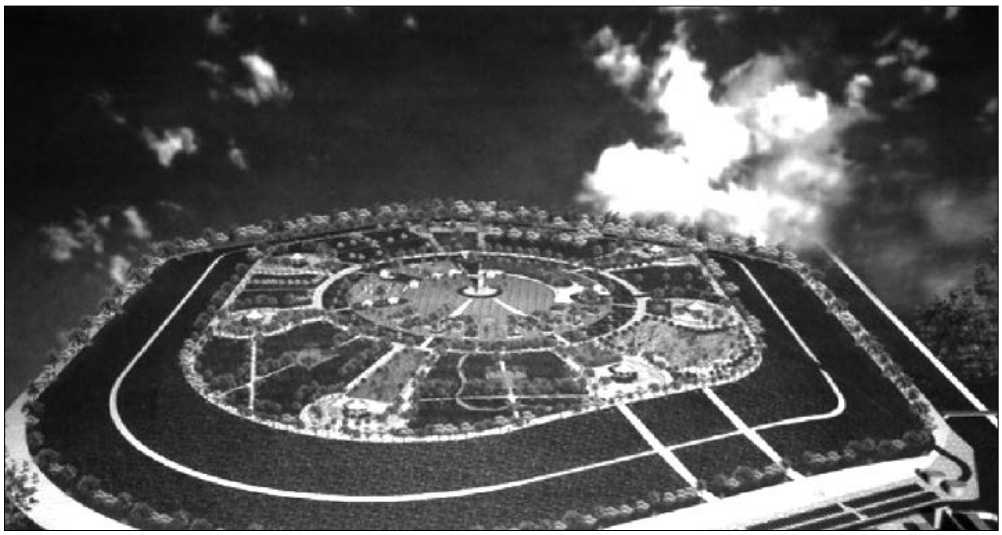

La priorité est d'atténuer la pression sur le port par le transfert, dans une zone extra-urbaine, de l'espace réservé au traitement des containers, et par la relance des travaux de la gare maritime inscrite depuis plus de quatre années.

PAR BOUZIANE MEHDI

Visiblement mécontent de la lenteur du rythme d'exécution des travaux restants de la nouvelle aérogare d'Annaba, le ministre des Transport, Boudjemaâ Talai, a instruit les parties concernées à l'effet de "livrer impérativement" cette structure au début octobre prochain.

Pour hâter les travaux des aménagements extérieurs, d'extension des parkings et d'équipements de cette aérogare mise en chantier en 2007'', le ministre a estimé ''nécessaire de recourir, à titre exceptionnel, à des marchés de gré à gré, a indiqué l'APS, ajoutant que M. Talai, s'élevant véhémentement contre "le non-respect des normes internationales de qualité" dans l'exécution de ce projet prévu pour 750.000 voyageurs/an, a appelé à corriger cette situation lors de la réalisation du projet d'extension de cette aérogare pour en porter la capacité à plus d'un million voyageurs par an. Le ministre a reçu un exposé, au port d'Annaba sur les activités de cette infrastructure et sur les perspectives de son extension pour accompagner les projets d'investissements engagés dans la région. La priorité, a affirmé M. Talai, est d'atténuer la pression sur le port par le transfert, dans une zone extra-urbaine, de l'espace réservé au traitement des containers, et par la relance des travaux de la gare maritime inscrite "depuis plus de quatre années".

Estimant "inefficace" une extension du port à l'intérieur de la ville, le ministre des transports a suggéré de rechercher un autre espace en dehors de l'agglomération car Annaba a "besoin de respirer et de retrouver son visage d'antan".

Dans le même contexte, M. Talai a également appelé à l'aménagement et à la réouverture du port de pêche.

Selon l'APS, concernant le transport maritime de voyageurs, notamment en matière d'accueil des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger, le ministre a estimé qu'une heure de temps était "suffisante" pour les procédures de transit des voyageurs, et insisté sur un travail coordonné avec les services des douanes et de la police pour la mise en œuvre des mesures de facilitation.

La nouvelle gare routière de la cité du 1er-Mai,dont les travaux touchent à leur fin, a également a été inspectée par le ministre.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'OUEST

Investissement global de 961 millions de dinars

Un investissement global de 961 millions de dinars a été alloué en 2015 par l'antenne d'Ain Temouchent de la Société de distribution de l'Ouest (SDO) en matière d'électricité et de gaz pour l'amélioration des conditions de ses abonnés, a indiqué son directeur général.

Cet investissement octroie une enveloppe de 750 millions de dinars pour l'énergie électrique et 211 millions de dinars pour le gaz de ville, a indiqué Mohamed El Amine Damouche lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de l'exercice 2014 et du quinquennal 2010-2014.

Pour l'électricité, pas moins de 19 opérations sont inscrites pour cet exercice, dont trois ont été réceptionnées, quatre le seront à la fin du mois en cours, deux à la fin juillet et une action à la fin du mois d'août, a-t-il signalé.

Parmi les actions réceptionnées, il a cité les 61 postes transformateurs installés à travers la wilaya (19 communes) pour renforcer l'alimentation en énergie électrique de certaines zones dans le cadre du programme d'urgence 2015.

Ceci porte le nombre de postes installés, depuis 2013, a-t-il précisé, à 352, dont 107 en 2013 et 84 en 2014.

Les autres opérations ont concerné l'installation d'une cabine mobile de 60/10 Kv, d'une puissance de 20 MVA pour sécuriser l'alimentation en électricité de la ville d'Ain Temouchent et qui a été mise en service le 17 de ce mois.

Par ailleurs, ces actions ont permis de mettre un terme aux cinq points noirs de la wilaya que sont Bouzedjar, Ain Kihal, Terga, Aghlal et Ain Laalam (Beni Saf) par l'installation de nouvelles lignes sources, a-t-il déclaré. Quatre nouvelles sources d'alimentation renforceront celles déjà existantes à El Abradj, Sidi Ouriècheche, Ouled Kihal et Oued Berkèche.

Pour le gaz de ville, l'investissement consenti permettra d'ici le second semestre 2016, d'alimenter les neuf communes restantes de la wilaya, à savoir celles de Ouled Kihal et Gherras Baroudi, M'said, Aghlal, Oualhaça, H'ssasna, Bouzedjar, Oued Berkèche, Aougbellil et Sidi Ouriècheche. Le taux d'avancement des travaux de raccordement est estimé à environ 75 %.

Cinq collectivités locales, dont celles de Tamazoura, Chentouf et Oued Sebbah, ont bénéficié, cette année, de cette source d'énergie.

La wilaya d'Ain Temouchent compte 103.997 abonnés à l'électricité, soit un taux de raccordement de 91 % par rapport au parc logement. Le taux de pénétration du gaz de ville est estimé, pour sa part, à 56 %, soit 51.301 abonnés.

"Un peu plus de la moitié de nos abonnés en électricité sont raccordés aux réseaux de gaz de ville", a affirmé Mohamed El Amine Damouche.

L'antenne de la SDO d'Ain Temouchent doit faire face à des créances impayées de l'ordre de 140 millions de dinars, dont 52,910 millions DA pour les particuliers et 77,360 millions DA pour les administrations. 300 dossiers de particuliers sont devant la justice, aindiqué M. Damouche.

APS

CONSTANTINE

Projets d'approvisionnement des populations en eau potable

De nouveaux projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable aux populations des zones nord et sud de la wilaya de Constantine ont été lancés, a indiqué, dimanche, le directeur des ressources en eau, Ali Hammam.

Les actions entreprises, destinées à accroître la capacité de mobilisation du précieux liquide, aussi bien en zones urbaines que rurales, ont nécessité un investissement public de 9,5 milliards de dinars, a déclaré à l'APS le même responsable.

L'opération engagée concerne les communes d'El Khroub, d'Ibn Badis, d'Ain Abid et d'Ouled Rahmoune, situées au sud de la wilaya, et où seront réalisés 6 réservoirs d'une capacité totale de 37.000 m3, 70 km de conduites et 5 stations de pompage, ainsi que les communes de Didouche-Mourad, de Zighoud-Youcef, de Hamma-Bouziane et de Constantine, au nord, où seront construits 4 autres réservoirs (140.000 m3), 40 km de conduites et 3 stations de pompage, a précisé M. Hammam.

Ces différentes opérations permettront d'assurer une "alimentation ininterrompue" de l'eau potable à travers toutes les communes de la wilaya de Constantine jusqu'à 2050, a-t-il également affirmé, rappelant qu'à l'heure actuelle, le taux de couverture par le réseau d'eau potable est de plus de 96 % dans la wilaya de Constantine.

EL TARF

Production de céréales en hausse

La tendance haussière "régulière" de la production de céréales, observée ces 5 dernières années dans la wilaya d'El Tarf, devrait être maintenue au terme de l'actuelle campagne moissons-battage, a indiqué le directeur des services agricoles, Yacine Kourd.

Ce responsable a précisé, à ce propos, que la production céréalière attendue cette année ''frôlera'' les 293.000 quintaux alors qu'elle avait eu du mal à dépasser les 312.000 quintaux à l'issue de la campagne agricole 2010-2011.

S'agissant des quantités de blé collectées dans les silos de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), elles se mesurent '', selon M. Kourd, ''du simple au double'', passant de 124.800 quintaux emmagasinés en 2011 à plus de 244.000 quintaux cette année.

L'accroissement de la production est ''le résultat des mesures incitatives qui ont profité à l'ensemble des différentes autres filières agricoles (apiculture, oléiculture, agrumiculture, légumes secs, tomate...), au soutien de l'Etat à l'agriculture, à l'encadrement phytosanitaire et à une meilleure organisation de la profession'', a estimé le même responsable.

Pas moins de 80 moissonneuses-batteuses sont mobilisées pour la conduite de la campagne des moissons dans la wilaya d'El Tarf qui compte 5 points de collecte de la CCLS pour une capacité de stockage de 343.000 quintaux.

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural avait fait part, samedi au cours d'une visite de travail à Constantine, d'une prévision de production, à l'échelle nationale, de l'ordre de 43 millions de quintaux, soit une augmentation escomptée de 20 pour cent par rapport à l'année dernière.

APS

BURUNDI

Défection du président de l'Assemblée à la veille des élections

Le président de l'Assemblée nationale burundaise, deuxième personnage de l'Etat, a annoncé dimanche s'être réfugié en Belgique d'où il a dénoncé le "forcing" électoral du président Pierre Nkurunziza, à la veille de législatives et communales boycottées par l'opposition.

Dans une interview à *France 24*, Pie Ntavyohanyuma, membre du parti au pouvoir CNDD-FDD mais opposant notoire à la candidature de Pierre Nkurunziza à la présidentielle qui suivra ces premiers scrutins le 15 juillet, a affirmé être *"pour le moment, contraint de rester à Bruxelles"*.

Sa défection intervient dans la foulée de celle du 2e vice-président du Burundi, Gervais Rufyikiri. Lui aussi opposé à un 3e mandat et également réfugié en Belgique, ex-puissance colonisatrice du Burundi, M. Rufyiriki avait expliqué cette semaine avoir fui après avoir reçu des menaces.

Dimanche, M. Ntavyohanyuma a réitéré qu'un 3e mandat serait "illégal" mais estimé qu'il n'était pas encore trop tard pour que le chef de l'Etat, déjà élu en 2005 et 2010, *"renonce"*. *"Le forcing (du gouvernement) vers les élections n'a pas de sens"*, a-t-il lancé.

Le principal conseiller en communication du président, Willy Nyamitwe, pour qui ce nouveau départ n'est *"pas une surprise"*, a immédiatement rejeté cet appel, qui, selon lui, est sans effet.

Malgré l'annonce du boycott des élections générales par l'ensemble de l'opposition et les nombreux appels de la communauté internationale à un report des scrutins, le pouvoir a jusqu'au bout refusé de modifier le calendrier, arguant d'un risque de vide institutionnel puisque le mandat de Nkurunziza s'achève le 26 août.

L'officialisation fin avril de la candidature de Nkurunziza à la présidentielle a plongé le petit pays d'Afrique des Grands Lacs, à l'histoire post-coloniale marquée par les massacres interethniques et un long conflit civil (1993-2006), dans une grave crise politique.

Elle a provoqué un mouvement de contestation populaire, essentiellement dans la capitale Bujumbura mais aussi dans quelques villes de province, violemment réprimé par la police et motivé un coup d'Etat manqué mi-mai au cour duquel les radios indépendantes ont été détruites.

Les anti-Nkurunziza jugent un troisième mandat anticonstitutionnel et contraire à l'Accord d'Arusha qui avait permis la fin de la guerre civile.

Depuis le début de la contestation, plus de 70 personnes sont mortes. Plus de 120.000 Burundais terrifiés par le climat pré-électoral ont fui dans des pays voisins, dont des dizaines de journalistes indépendants, membres de la société civile, opposants politiques et frondeurs du CNDD-FDD.

R. I./Agence

GRÈCE

Quels scénarios pour les jours à venir ?

Le sort de la Grèce se joue dans les prochaines 48 heures. Après la rupture des négociations, provoquée par l'organisation d'un référendum et empêchant le déblocage d'une dernière tranche d'aide financière, le pays sera en défaut de paiement mardi 30 juin. De quoi enclencher un processus inédit de sortie d'un pays de l'union monétaire.

Plusieurs acteurs sont la manœuvre pour empêcher ce scénario catastrophe et inconnu pour la zone euro. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi annoncé, dimanche 28 juin, qu'elle maintenait à leur niveau actuel les prêts d'urgence accordés aux banques grecques, laissant de facto la porte ouverte à une solution politique in extremis d'ici à mardi. Voici les différents scénarios évoqués pour les jours à venir.

L'annonce surprise du référendum à Athènes a conduit nombre de Grecs aux distributeurs automatiques des banques, déjà vidées depuis décembre de 20 % de l'épargne qu'elles abritaient. Le président du syndicat des employés de banque estime que 1,3 milliard d'euros a été retiré ce week-end.

La perspective d'un défaut pourrait déclencher une nouvelle ruée sur les guichets dès leur réouverture lundi matin. Pour protéger les banques, les économistes imaginent leur fermeture pure et simple un, voire plusieurs jours, ainsi que le vote d'urgence d'une loi de contrôle des mouvements de capitaux.

Agence

YÉMEN, INCENDIE DANS UNE RAFFINERIE

Le port d'Aden bombardé par les rebelles

Un incendie s'est déclaré, samedi, dans la raffinerie de pétrole d'Aden, dans le sud du Yémen, après que les rebelles ont bombardé le port tout proche pour empêcher un navire d'aide humanitaire d'accoster, selon des responsables locaux.

"Les rebelles ont effectué des tirs d'artillerie dans la zone et l'un d'eux a touché un réservoir de pétrole à la raffinerie, déclenchant un incendie", a indiqué à l'AFP un responsable de la société en charge du complexe pétrolier.

Un correspondant de l'AFP a vu des flammes s'échapper de la zone et de la fumée noire dans le ciel de la grande ville du Sud, où les rebelles chiites Houthis et leurs alliés affrontent depuis trois mois des combattants fidèles au président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi. Ces derniers contrôlent le port et la raffinerie.

Un responsable local à Aden a expliqué à l'AFP que le bombardement des rebelles visait un bateau qatari transportant de l'aide humanitaire en provenance de Djibouti, qui a dû faire demi-tour.

La raffinerie du port d'Aden ne reçoit plus de livraison maritime de pétrole mais 1,2 million de tonnes de brut y sont entreposées, ainsi que du gaz.

Les Houthis ont pris le pouvoir dans la capitale Sanaa en janvier avant d'étendre leur emprise vers l'ouest et le sud. Leur arrivée fin mars aux portes d'Aden, la deuxième ville du pays, a contraint le président et le gouvernement à s'exiler en Arabie saoudite. Ryad a alors pris la tête d'une coalition militaire de pays arabes qui a lancé une intense campagne de bombardements aériens contre les rebelles, soutenus par l'Iran.

Cette coalition a procédé, samedi, à *"au moins 15 raids aériens"* dans plusieurs secteurs d'Aden, a indiqué un responsable militaire pro-gouvernemental.

Plus de 2.600 personnes ont été tuées au Yémen depuis le mois de mars, selon des chiffres de l'Onu, et près de 80% des 20 millions d'habitants du pays a besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

La situation est particulièrement sérieuse à Aden, où des habitants se plaignent de pénuries de nourriture et d'eau et où des responsables de santé craignent la propagation de maladies en raison des conditions sanitaires.

Agence

EL-QODS OCCUPÉE

Nouvelle vague d'interpellations de Palestiniens à El-Qods occupée

Les forces de l'occupation israéliennes ont mené, dans la nuit de samedi à dimanche, une nouvelle série d'interpellations de Palestiniens, notamment d'enfants et d'adolescents, dans des quartiers d'El-Qods occupée.

"Plusieurs enfants et adolescents ont été interpellés par des soldats israéliens dans la nuit de samedi et à l'aube dimanche", ont indiqué des sources sécuritaires palestiniennes.

La vague d'arrestations a visé, selon les memes sources, les quartiers de Beït Hanine, dans le nord d'El-Qods occupée, Bab Amoud, le camp Chaafat (Centre), et Ras el-Amoud, au sud de la mosquée d'Al-Aqsa.

"Les arrestations ont eu lieu dans la violence", ont précisé les sources sécuritaires, affirmant que *"les jeunes Palestiniens ont été maltraités et parfois violemment battus par les soldats israéliennes avant leur interpellation"*.

L'occupation israélienne s'est également attaquée à une manifestation pacifique organisée par des comités palestiniens militant pour la protection de l'église Beit al-Baraka de la judaïsation dans le sud de Ramallah. *"Les soldats israéliens ont porté de violents coups aux manifestants (palestiniens), blessant nombre d'entre eux"*, selon des témoins cités par l'agence de presse palestinienne.

La manifestation a été organisée pour protester contre une décision israélienne de rénover Beit al-Baraka, située dans le village de Beit Amr entre Beit Lahm et Khalil.

Agence

MIDI
Ramadaniate

LES CONSÉQUENCES DU JEÛNE

La fonte musculaire

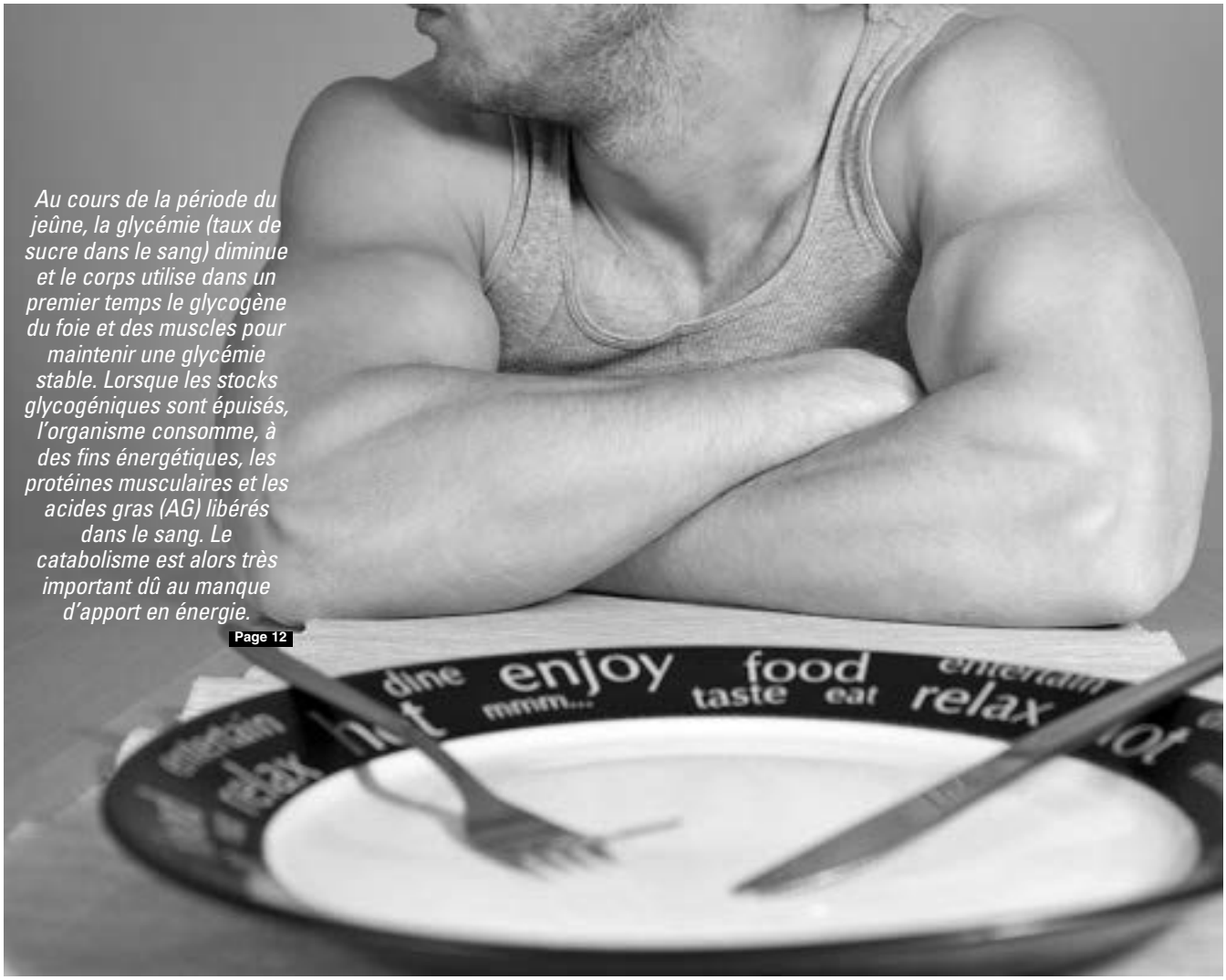

Au cours de la période du jeûne, la glycémie (taux de sucre dans le sang) diminue et le corps utilise dans un premier temps le glycogène du foie et des muscles pour maintenir une glycémie stable. Lorsque les stocks glycogéniques sont épuisés, l'organisme consomme, à des fins énergétiques, les protéines musculaires et les acides gras (AG) libérés dans le sang. Le catabolisme est alors très important dû au manque d'apport en énergie.

Page 12

Douaâs à dire pendant le mois de Ramadhan

Page 14

CONSÉQUENCES DU JEÛNE

La fonte musculaire

Au cours de la période du jeûne, la glycémie (taux de sucre dans le sang) diminue et le corps utilise dans un premier temps le glycogène du foie et des muscles pour maintenir une glycémie stable. Lorsque les stocks glycogéniques sont épuisés, l'organisme consomme à des fins énergétiques, les protéines musculaires et les acides gras (AG) libérés dans le sang. Le catabolisme est alors très important dû au manque d'apport en énergie.

La déshydratation
L'entraînement, le jeûne et la période estivale sont des facteurs aggravants pour la déshydratation. Le sport et les séances de musculation entraînent généralement une perte hydrique importante. La mauvaise hydratation causée par le jeune n'est pas sans conséquence pour l'organisme : diminution des performances, douleurs musculaires et tendineuses.
Comme les repas sont répartis sur un temps très court, il n'est pas forcément évident de consommer les quantités requises pour les sportifs en fruits, légumes, produits laitiers et donc en vitamines et minéraux... Ce déficit constitue parfois un obstacle à la performance recherchée.

Conseils nutrition pour le Ramadhan
Fractionner vos repas !
Il est indispensable de fractionner ses repas pour éviter de causer un stress gastro-intestinale. Le premier repas (de rupture) sera léger de manière à garder l'appétit en vue des repas suivants plus conséquents. Pour le deuxième repas : privilégiez des aliments à forte densité énergétique. Pour 100g, ils apportent un nombre important de calories (protéines, lipides, glucides). L'objectif étant de consommer un maximum d'énergie et de nutriment en un minimum de volume.

Rupture du Jeûne
À la rupture du jeûne quotidien, pour remplacer la traditionnelle chorba et le verre de lait fermenté, rien de mieux qu'un bon shake de protéines accompagnées de quelques dattes (75g). Cela vous permettra de stopper le catabolisme musculaire en apportant rapidement des acides aminés et des glucides à index glycémique haut : idéal pour la reconstruction musculaire. Les acides aminés sont utilisés directement au niveau des muscles pour la reconstitution des fibres. Les glucides à index glycémique haut quant à eux, sont assimilés immédiatement afin de régénérer les stocks de glycogène. Ces derniers permettent également de stopper la destruction des protéines musculaires. Parallèlement, l'index glycémique haut des sucres est responsable d'un pic insulinique (hormone pancréatique) et favorise le stockage des nutriments (protéines) dans les cellules et par conséquent l'anabolisme.

Le repas principal
Aliments conseillés (pour 100g : kcal - protéines - lipides - glucides)
Beurre de cacahuète : 610kcal - 27g - 50g - 13g
Fruits oléagineux (noix, olives, amandes...) : 630kcal : 17g - 59g - 8g (moyenne)
Viande, Poisson, œuf (moyenne) : 162kcal - 18g - 5 à 10g
Pâtisseries orientales : 460kcal - 10g - 30g - 34g
Féculents (crus) : 330kcal - 7g - 0g - 75g
Légumes secs (crus) : 330 kcal - 23g - 1.5g - 59g

Matières grasses (huile d'olive, de noix, de colza...) : 900kcal - 0g - 100g - 0g
Yaourt, fromage blanc (moyenne) : 80 kcal - 5/9 g - 2/4g - 6/4g
Fromage à pâte dure (comté, emmental) : 390kcal - 29g - 30g - 0g
Fruits secs (abricots, banane, figues...) : 300kcal - 3g - 0g - 70g

À éviter
Les légumes et fruits en trop grande quantité et mal assaisonnés car ils prennent beaucoup de place dans l'estomac et coupent l'appétit rapidement. Ils doivent cependant être présents dans votre ration pour les vitamines et les minéraux. Les sodas, chips... sont certes des bombes caloriques mais ne sont pas de qualité optimale pour votre organisme et muscles exigeant !

Exemples de repas pour le Ramadhan

1-Entrée
Salade de poivrons cuits (vert et rouge), tomate, persil, huile de colza et graines de sésame.
Plat
Couscous (semoule, poulet et bœuf, pois chiche) + une part de légumes (carottes, navets, courgettes).
Produit laitier
100g de fromage blanc avec des fruits secs
Dessert
1 pâtisserie (pour le côté festifs quand même...)
Total énergétique (moyenne) : 1030kcal - 42g de protéine - 48,4g de lipides- 107,4g de glucides

2-Entrée
Brick (au four) d'aubergine, tomate, oignon, ail, œufs, thon.
Plat
Tajine de veau aux amandes et pruneaux et mélanges de légumes/légumes secs
Produit laitier
Gâteau de semoule avec des raisins
Dessert
1 salade de fruits
Total énergétique (moyenne) : 940kcal - 56g de protéine - 35g de lipides - 97,5g de glucides

Le petit déjeuner
Aliments conseillés
1 portion de fruits riche en eau (melon, pastèque)
1 boisson (thé, café, lait)
Glucides à index glycémique bas : pain complet ou aux céréales ou flocons d'avoine
Beurre de cacahuète
Fruits secs et oléagineux (noix, amandes, noisette...)
Viande (blanc de dinde, de poulet...), œuf

À éviter
Les sucres simples, le pain blanc, les dattes. Ce sont des aliments à index glycémique haut responsables d'hypoglycémie causée par une libération brutale d'insuline entraînant un stockage rapide des glucides dans les cellules et une chute du taux de glucides sanguins.

Exemples recettes petit déjeuner
Galette de flocon d'avoine
Flocon d'avoine (80g) + miel (10g) + raisin secs (40g) + oeuf (1) + lait (150ml)
Le tout mélangé et revenu à la poêle.
Total énergétique : 605kcal = 23g - 14g - 97g
Recette Shake
1 banane + 1 c à c de beurre de cacahuète + 50g de céréales + 225ml de lait
Total énergétique : 340kcal = 17g - 10g - 70g
Juste avant le début du jeûne
1 shake de caséine est idéal car il apporte des protéines à assimilation lente pour un apport progressif en acide aminé.

Notre protocole hydratation
Comme pour vos repas, le fractionnement est la clé d'une hydratation optimale. La boisson idéale restant l'eau, vous pouvez varier les plaisirs avec les eaux en bouteilles ou aromatisées (jus de citron, orange, etc). Attention aux eaux gazeuses pouvant causer ballonnements et perte d'appétit.
Avant le repas : 2 verres (400ml, 2 verres étant bien sûr un minimum !)
Après les repas : 2 verres
Avant le coucher : 2 verres
Au lever : 2 verres
Juste avant le début du jeune : 2 verres
Total : un apport de 2L d'eau de boisson à laquelle s'ajoute l'eau des aliments (lait, thé, fruits, etc).

L'entraînement de musculation
Pour maintenir vos objectifs et allier entraînements et Ramadan, il est nécessaire d'adapter vos séances en diminuant leur intensité (charge et répétitions) et le volume (séries).
Il est donc conseillé de privilégier des entraînements en force. L'entraînement en force est idéal pendant le ramadan car il est plus orienté sur la partie nerveuse et il est moins gourmand en énergie.
Programme de musculation force pour le ramadan
Au programme : 4 X 6 répétitions max avec un temps de récupération long (3 minutes)
Séries simples sans techniques d'intensification (biset, pré ou post fatigue, répétitions forcées...)
2 groupes musculaires au maximum (1 gros et 1 petit).
Durée : 4 semaines (le mois de jeûne)

Quiche aux champignons et dinde

Ingrédients :
Pâte brisée
250g de farine
125g de beurre
1 jaune d'œuf
5cl d'eau
Sel
Farce
150g de dinde
5 champignons de Paris
25cl de crème fraîche
3 œufs
2 échalotes hachées
100g de gruyère râpé
2 cuillères à soupe de beurre
1 cuillère à soupe de persil haché
Sel, poivre
Préparation
Mettre le beurre coupé en morceaux et la farine tamisée dans une jatte, sabler le beure et la farine ensemble en frottant légèrement les mains, creuser un puits au centre, ajouter le jaune d'œuf, le sel et l'eau, mélanger le tout du bout des doigts, fraiser jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple, former-la en boule et laisser reposer au frais. Étaler la pâte à une abaisse de 1cm d'épaisseur, foncer un moule à tarte beurré avec cette abaisse, piquer le fond avec une fourchette, enfourner-la sans garniture pendant 5 minutes, sortir du four et laisser refroidir. Nettoyer et laver les champignons, couper-les en morceaux et sécher-les sur un linge propre. Couper le blanc de dinde en cubes. Faire chauffer un cuillère à soupe de beurre dans une poêle antiadhésive et y faire revenir les cubes de dinde jusqu'à ce qu'ils soient tendres, saler et poivrer. Faire chauffer le reste de beurre dans une autre poêle et y faire revenir les échalotes jusqu'à ce qu'ils soient translucides, ajouter les morceaux de champignons et laisser cuire jusqu'à l'évaporation totale d'eau, saler et poivrer. Battre dans un saladier les œufs avec la crème fraîche, le persil haché, le gruyère râpé, sel et poivre. Répartir les cubes de dinde et les morceaux de champignons-échalote sur la pâte. Verser le mélange d'œufs par dessus. Faire cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant environ 30 minutes, laisser refroidir avant de démouler.

Bricks au thon

Ingrédients :
8 feuilles de brick
2 oeufs frais entiers
200g de thon à l'huile
5g de cumin
10g de piment
des feuilles de coriandre ciselées
20ml d'huile d'olive
Sel
Poivre
Préparation :
Dans une casserole d'eau bouillante, faites cuire les œufs environ 10 minutes puis écalez-les et hachez-les finement. Dans un bol ou saladier, versez le thon, les oeufs, la coriandre ciselée, le piment et le cumin. il faut bien mélangez bien à l'aide d'une fourchette puis salez et poivrez selon votre goût. Par la suite, garnissez le centre de chaque feuille de brick puis pliez-les en rectangles. Faites-les dorer dans une poêle d'huile bouillante.

Salade d'oignons à la marocaine

Ingrédients :
500g d'oignons
4 cuillères à soupe de vinaigre de vin
3 oranges
? cuillères à café de sucre
4 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 pincé de cannelle en poudre
Poivre moulu
100g d'olive noir au saumure
Préparation :
Épluchez et coupez en fines tranches les oignons. Les mettre dans un grand saladier avec le vinaigre et laissez marinez environ 2 heures. Pelez les oranges a vif. Les coupez en rondelles. Les disposez dans une assiette et les saupoudrez de sucre. Disposez dans le plat de service, par couches successives, les oignons égouttés et les tranches d'orange. Assaisonnez avec la vinaigrette obtenue en mélangeant le jus de macération des oranges, l'huile d'olive, la cannelle, le poivre moulu et un peu de vinaigre. Décorez avec les olives noires.

Poivrons frits

Ingrédients :
3 poivrons verts
3 poivrons rouges
3 gousses d'ail hachées
Écorce d'1/2 citron confit
Un peu de jus de citron
Sel, cumin
Préparation :
Couper les poivrons en quatre, ôter la pédoncule et les graines et les faire frire . Enlever la peau et couper en petits morceaux. Dans un saladier mettre le poivron et l'écorce de citron confit coupée en petits morceaux. Ajouter l'ail, le cumin, le sel et le jus de citron. Bien mélanger l'ensemble.

Poulet rôti farci à la viande hachée

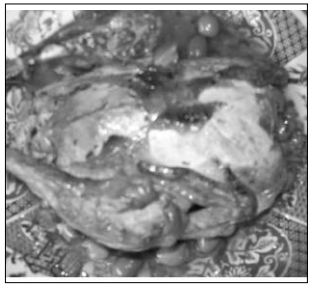

Ingrédients :
1 poulet bien lavé
1 oignon émincé
2 gousses d'ail écrasées
safran
1 càc de curcuma
1 càc de Gingembre
2 c à s de smen
1 verre d'huile
sel citron confit
olives vertes
2 bouquet de Persil haché
Pour la farce :
250 g de viande hachée
1 càs d'huile d'olive
2 gousses d'ail écrasé
1 boîte de champignons
1 verre à thé de riz
1 pincée de sel, de poivre
Cumin, Persil haché
Préparation :
Dans un saladier mélanger tout les ingrédients de la farce et farcir avec les poulets, préalablement badigeonner d'une bonne marinade: les épices, l'huile, l'ail ,le Persil et la pulpe du citron confit . laisser macérer une nuit. le lendemain faite revenir vos poulets avec l'oignon dans de l'huile assaisonner et laisser cuir sur feu doux (c'est rare ou j'ajoute l'eau a mon poulet) quand c'est cuit mettre les poulets dans une plaque huilée badigeonner d'un peu de beurre et safran et passer au four en attendant faire réduire la sauce. Déposer le poulet dans le plat de service napper de sauce. Mettre les olives et le citron confit coupé en lamelles.

Douaâs pendant le mois de Ramadhan

Il incombe aux Musulmans d'invoquer Allah Al Ghaniyy Al Hamid à tout moment. Ces invocations qui sont synonymes d'adoration cernent autant le temps et les lieux.
Ce Mois Béni "Chahru RamaDân" qui est une école relative aux règles de bienséances, comporte ses propres invocations.
C'est avec amour et foi que je t'invite Ô accoureur au bien à te les rappeler.
"Et rappelle, car le rappel certes profite aux croyants"
Invocation à prononcer à l'apparition du croissant de lune (Al hilâl)
"Allahu Akbar, Allahumma ahillu 'aleynâ bî-l-amni wâ-l-Îmân, wâ-s-salâmati wâ-l-Islâm wa-t-Tawfîq limâ tuh ibbu Rabbana wa tarDa Rabbunâ wa Rabbuka-l-lah.

La meilleure des aumônes est celle faite pendant le Ramadhan
De façon générale, en Islam, il est recommandé aux Musulmans de pratiquer l'aumône (Sadaqah) envers les pauvres et les nécessiteux. Au-delà de l'aumône, le musulman se doit d'acquitter la zakât, que l'on peut assimiler à une « taxe sociale purificatrice ». La zakât est donc un impôt à prélever sur ses biens. Elle possède à la fois une dimension « sociale » et une dimension spirituelle majeure puisqu'elle a pour vocation de purifier les biens des êtres humains comme ceux-ci purifient leur cœur quand ils prient et leurs corps quand ils jeûnent.
Il se trouve que deux sortes de Zakât ont été prescrites au musulman : "Zakât al-mâl" sur les biens et "Zakât al-fitr" obligatoire pour tout jeûneur afin de purifier et valider son jeûne.
C'est ainsi que chaque responsable de famille doit la verser pour toutes les personnes dont il a la charge, y compris celles qui ne jeûnent pas.

"Allah est le Plus Grand !
Ô Seigneur ! Apporte-nous avec cette nouvelle lune la sécurité et la foi, le salut et l'Islam ainsi que la réussite dans tout ce que Tu aimes et que Tu agrées.
Notre Seigneur et ton Seigneur est Allah."

Invocation à prononcer à la rupture du jeûne
"Dhahaba ath-Thamâ-u wâ btallati-l-'urûqu wa thabata-l-adjru inchâ-a Allah."
"La soif est partie, les veines sont irriguées et la récompenses est confirmée si Allah le veut."

Invocations dites par l'invité à celui qui l'a invité
"Akala Ta'âmakumu-l-Abrâru wa Sallat 'aleykumu-l-Malâ-ikah wa afTara 'indakumu-s-Sâ-imûn."
"Que votre nourriture soit consommée par les pieux, que les Anges prient sur vous et que les jeûneurs rompent leur jeûne chez vous."
"Allahumma aT'im man aT'amanî wâ-s-qi man saqânî"
"Ô Allah, nourris celui qui m'a nourri, et donne à boire à celui qui m'a donné à boire."
"Allahumma-ghfir lahum wâ-r-hamhum wa bârik fîma razaq-tahum"
"Ô Allah, pardonne-leur, fais-leur miséricorde et bénis ce dont tu les a pourvu."

Invocation à dire lorsque l'on cherche la Nuit du Destin (Laylatu-l-Qadr)

Aïcha a demandé au Prophète en disant :
"Ô Messager d'Allah! Suppose que je connaisse le moment de la Nuit du Destin. Qu'est-ce que j'y dis ? Il lui dit : "Ô Allah Tu es Pardonneur, Tu aimes pardonner, alors pardonnes-moi."
"Allahumma innaka 'Afuwwun tuhibbu-l-'afwa, fâ'fu 'annî"
[At-Tirmidhi, Ibnu Mâjah - Rahimahumallah ta'ala-/ Hadith Sahîh]

Invocation à prononcer le jour de l'Aïd en sortant de chez soi en allant à la mosquée
Ibnu Mas'ûd disait :
"Allahu akbar, Allahu akbar, lâ ilaha illa Allah, wâ-l-ahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd."
"Allah est grand, Allah est grand, il n'y a d'autre divinité qu'Allah, et Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges."
[Ibnu Chayba / Isnad Sahîh]

Ibnu 'Abbâs disait :
"Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd, Allahu akbar wa adjall, Allahu akbar 'alâ mâ hadânâ."
"Allah est grand, Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges, Allah est grand et le plus révéré, Allahu akbar pour nous avoir guidé."

Salmân Al Khayr disait :
"Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar kabîran."
"Allah est grand, Allah est grand, Allah est le grand."

Se féliciter avec ces paroles le Jour de l'Aïd
"Taqabala-l-lahu minâ wa minkum wa ahâla-l-lahu 'aleyka"
"Taqabala-l-lahu minâ wa minkum"
"Qu'Allah accepte de moi et de vous"

QUARTIER JUIF DE MADHAT ALADL

La série égyptienne qui fait polémique

Comme chaque année, une multitude de séries télévisées viennent rythmer le Ramadhan sur les chaînes arabophones. Parmi elles, la série égyptienne Haret El Yahoud crée un tollé, en donnant à voir pour la première fois des juifs dans le rôle des « gentils ».

Les relations entre juifs et arabes sont définitivement une source d'inspiration pour les scénaristes égyptiens. Alors que ceux-ci s'étaient habitués à dépeindre sur le petit écran les éternelles *« manipulations »* ou *« traîtrises »* des juifs de la diaspora, le scénariste Madhat Al Adl a pris le contrepied du récit télévisé national. *Quartier juif* (*Haret El Yahoud*), diffusé depuis le 18 juin sur AlHayah TV, donne ainsi à voir la cohabitation entre juifs et musulmans dans l'Égypte des années 1950, avant le panarabisme nassérien, alors que la naissance de l'Etat d'Israël bat son plein. Ali, un officier de l'armée égyptienne incarné par Lyad Nassar, tombe amoureux de Layla, une jeune femme juive jouée par Mona Shalabi. Une romance qui prend des airs d'union impossible dans un contexte où les prémices du nationalisme arabe et la montée du sionisme engendre des tensions politiques et sociales. *« La série ne traite pas seulement des juifs, mais d'un quartier égyptien connu comme le quartier juif, où les musulmans, les chrétiens et les juifs ont vécu ensemble »*, a déclaré Medhat al-Adl au quotidien égyptien al-Masry al-Youm, en février dernier. *« On n'a jamais dit 'celui-ci est un chrétien ou un musulman ou un juif' ; ils étaient tous Égyptiens. Par conséquent, nous ne devons pas appeler les juifs autrement qu'Égyptiens »*. Le rôle du *« méchant »* traditionnellement accordé aux juifs est cette fois incarné par un membre des Frères musulmans, joué par Hassan el-Banna. Dans la bande annonce, il apparaît récitant un verset du Coran évoquant la mise à mort de non-musulmans. Un scénario très politique, à l'heure où les Frères musulmans sont violemment réprimés en Égypte, alors que le régime d'Abdel Fattah Al-Sissi a obtenu le soutien du gouvernement israélien.

« L'Égypte était grande »

Le scénariste assume ses positions très engagées et va même jusqu'à initier une comparaison entre le mythique dirigeant égyptien Nasser et Al-Sissi : *« Nous voyons l'histoire se répéter. Les Frères musulmans ont essayé de prendre le dessus sur la révolution de juillet (23 juillet 1952, coup d'Etat des officiers libres) mais ont échoué parce que Nasser était un leader avec une stratégie. C'est arrivé à nouveau avec la révolution du 25 janvier (2011 : début du Printemps égyptien) comme les évènements le prouvent. » « Quand une telle coexistence existait, l'Égypte était grande »*, a déclaré nostalgique, Medhat Al Adl. Cet *« âge d'or »* magnifié par la mémoire est d'ailleurs souligné par certaines déclarations des personnages. *« Je suis un frère pour les Musulmans, ma religion me le dit »*, affirme un jeune homme juif dans un des premiers épisodes. *« Nous avons vécu toute notre vie au centre du Caire et n'avons jamais connu de racisme »*, affirme, de son côté, une femme âgée dans la bande-annonce de la série.

Un « portrait humain » des juifs

Plus que la cohabitation et l'histoire d'amour à l'eau de rose, c'est le message politique de la série qui retient l'attention des spectateurs. Les critiques de cinéma égyptiens louent le travail du réalisateur. *« Cette série est essentielle dans notre période actuelle »*, juge même la journaliste Ola al-Shafi dans le quotidien Al-Youm as-Sabi. De leur côté, les médias israéliens, à l'instar de *Times of Israël* ou *i24 news* ont, sans surprise, unanimement applaudi la série et salué un travail qui ne porte pas un regard antisémite sur les juifs. L'ambassade d'Israël en Égypte a, elle aussi, réagi sur son compte Facebook. *« Nous avons vu les premiers épisodes de la série, et nous sommes fiers de voir une série arabe qui brosse un portrait humain des juifs, félicitations ! »*

Un produit de propagande pro-Israël pour certains

Mais en Égypte, la série donne lieu à une controverse de taille. Certains dénoncent *« un produit médiatique de la nouvelle ère dans les relations israélo-égyptiennes »*, comme le rapporte Al Jazira. De fait, pour beaucoup d'Égyptiens, la série est perçue comme une consécration de la nouvelle alliance israélo-égyptienne depuis le coup d'état d'Al-Sissi. Sur les réseaux sociaux, des internautes se lâchent, qualifient le président égyptien de traître, et partagent des photos des exactions de Tsahal en ironisant sur *« l'héroïsme juif »*. La polémique est telle que l'actrice Menna Shalabi interviewé par la presse égyptienne a été priée de se justifier sur son rôle. Elle a exhorté les spectateurs à ne pas confondre Israël et les juifs, le sionisme et le judaïsme. *« Le but de la série n'est pas d'embellir la face d'Israël, ce n'est en aucun cas un hommage à Israël mais un retour sur une période de notre histoire »*. Et d'ajouter : *« Les gens devraient apprendre à différencier l'État colonisateur d'Israël, d'une part, et le judaïsme avec les juifs en tant qu'êtres humains, d'autre part »*. Rien n'y fait, et la série aura du mal à se faire une place dans le paysage audiovisuel panarabe. Les chaînes du Qatar ont d'ailleurs d'ores et déjà décidé qu'elles ne la diffuseraient car jugée trop ouvertement pro-israélienne…

BASSISTE DU GROUPE YES

Décès de Chris Squire à l'âge de 67 ans

Le bassiste et cofondateur de Yes, Chris Squire, est mort à l'âge de 67 ans, a annoncé dimanche ce groupe britannique de rock. *"C'est avec le cœur particulièrement gros et une tristesse insoutenable que nous devons vous informer de la mort de notre cher ami et cofondateur de Yes, Chris Squire"*, est-il écrit dans son communiqué. *"Chris s'est paisiblement éteint la nuit dernière à Phœnix, dans l'Arizona, dans les bras de sa tendre épouse Scotty"*, a ajouté Yes. Chris Squire avait révélé le mois dernier qu'il souffrait d'une forme rare de leucémie et qu'il suivrait un traitement à Phœnix, sa ville d'adoption aux Etats-Unis. Né dans le nord-ouest de Londres, fils d'un chauffeur de taxi et d'une femme au foyer, il avait été renvoyé de son école en 1964 parce qu'il avait les cheveux trop longs. Chris Squire a fondé Yes avec le chanteur Jon Anderson en 1968. Parmi les albums les plus connus de ce groupe, figurent *The Yes Album* et *Fragile* en 1971, *Close to the Edge* en 1972, *Tales from Topographic Oceans* l'année suivante, *Relayer* en 1974 et *Going for the One* en 1977. …

AGENDA CULTUREL

Palais de la culture Moufdi-Zakaria Kouba
*Jusqu'au 15 juillet : exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.
*Samedi 4 juillet à 22h30 : concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider.
*Vendredi 10 juillet : spectacle *Algérie, ma liberté* du Ballet national.

Théâtre algérien Mahieddine-Bachtarzi
*Dimanche 5 juillet spectacle *Algérie, ma liberté* du Ballet national.

Salle Ahmed-Bey de Constantine
*Mercredi 1er juin à 22h30 : concerts de Dib Layachi, Naïma D'ziria et Toufik Touati.

Maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira
*Dimanche 5 juillet à 23h : concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider.

Agora de Riadh El-Feth, El-Madania
*Jusqu'au 30 juin à 22h :10e Festival culturel national de la chanson chaâbie.
*Mercredi 1er juillet : soirée chaâbie avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum.

Maison de la culture Ahmed-Aroua Koléa, Tipasa
*Jusqu'au 1er juillet : salon du livre
*Spectacles pour enfants.

Institut français d'Alger, Alger-Centre
*Jusqu'au 4 juillet : exposition *Eaux delà* d'Anne Saffore (sur les façades de l'Institut).

Galerie d'art Sirius, 139, Bd Krim-Belkacem, Télemly
*Jusqu'au 30 juin : exposition de peinture *« Symphonie du désert »* de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Parking d'Ardis, Pins-Maritimes, Alger
*Jusqu'à la fin du mois de Ramadhan : cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 00h.

Institut culturel italien d'Alger, El Biar
*Durant le mois d'août, l'institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger, Rue Larbi Ben-M'hidi)
*Jusqu'au 9 juillet : exposition *La saga de la création de la Cinémathèque algérienne* à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba
*Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadines.

RENAULT ALGÉRIE

My Renault, le programme de fidélité s'enrichit

Pour mieux récompenser la fidélité de ses clients, Renault Algérie enrichit son programme de fidélité MY RENAULT avec de nouvelles offres exclusives.

En plus de son adhésion sur Internet sur le portail My Renault le client recevra une carte d'adhérent spéciale : la carte My Renault avantages. Il pourra alors profiter de services personnalisés et pratiques en la présentant chez son agent Renault. Le client bénéficiera alors de remises et d'offres spéciales tant en vente qu'en après-vente.
Par sa fidélité, le client appartient à un univers privilégié, valorisé par Renault. Avec la carte My Renault avantages le client pourra profiter de nombreux avantages comme des prix spéciaux auprès d'hôtels conventionnés.
Le portail My Renault permet une relation continue et personnalisée entre le client et Renault. A tout moment l'adhérent pourra se connecter au portail pour suivre son programme d'entretien après-vente personnalisé en fonction du véhicule et de son kilométrage, historique des passages ateliers réels, prise de rendez-vous on-line… Il aura aussi la possibilité de parrainer de nouveaux clients au programme My Renault et de recevoir des remises supplémentaires.
My Renault est le programme de fidélité de Renault qui a été mis en place par Renault Algérie depuis 2013. L'inscription se fait dans tout le réseau de Renault Algérie et sur le site www.myrenault.dz.

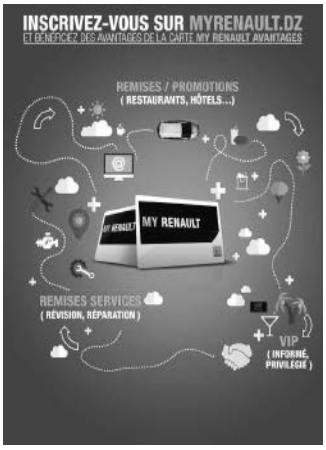

PRÉSIDENCE AC2A

Sefiane Hasnaoui succède à Mourad Eulmi

L'Association des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A) a élu, mardi dernier, son nouveau président en la personne de Sefiane Hasnaoui, vice-président du groupe Hasnaoui, représentant officiel de Nissan, Volvo Trucks et Komatsu. Il succède au poste le patron du Groupe Sovac Mourad Eulmi dans une conjoncture délicate surtout que le marché automobile algérien traverse une période difficile avec la mise en application du nouveau décret relatif à l'importation automobile par les concessionnaires.
A l'issue d'un vote à main levée, « l'assemblée générale de l'AC2A a élu hier soir (NDLR mardi soir) à l'unanimité Sefiane Hasnaoui président de l'Association des concessionnaires automobiles d'Algérie », indique un communiqué de l'association, précisant que ce vote a eu lieu conformément aux dispositions statutaires qui stipulent le renouvellement à échéance de ses structures exécutives. Il est utile de mentionner que le nouveau président de l'AC2 A était seul en lice à ce poste.

ACHAT AUTOMOBILE

Le décret sur les transactions obligatoirement payables par chèque publié au JO

Un décret exécutif sur le seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux, à travers les circuits bancaires et financiers, a été publié au journal officiel numéro 33, précisant que les dispositions de ce texte prennent effet à partir du 1er juillet 2015. Ainsi, pour l'achat de véhicules neufs, de matériels roulants neufs et d'équipements industriels neufs, de motocyclettes et de cyclomoteurs (soumis à immatriculation, auprès des concessionnaires automobiles ou autres distributeurs et revendeurs agréés), tout paiement égal ou supérieur à un (1) millions DA doit être effectué par des moyens de paiement scripturaux à travers les circuits bancaires et financiers. Les dispositions du décret s'appliquent également aux opérations de paiements partiels d'une même dette volontairement fractionnée et dont le montant global est supérieur aux seuils fixés. Le décret note que les moyens de paiement scripturaux sont tous les instruments qui permettent le transfert de fonds à travers les circuits bancaires et financiers, notamment le chèque, le virement, la carte de paiement, le prélèvement, la lettre de change, le billet à ordre et tout autre moyen de paiement scriptural prévu par la loi.

IMPORTATION DE VÉHICULES

Vers plus de facilitations pour les handicapés

Le gouvernement « *compte prendre des mesures supplémentaires de facilitation pour l'importation des véhicules automobiles pour handicapés* », a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances Abderahmane Benkhalfa.
S'exprimant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benkhalfa a précisé que des propositions étaient en cours d'élaboration pour modifier certaines dispositions du Code des douanes afin d'assurer plus de souplesse à ce type d'opérations déjà exonérées des droits des douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
Ces « *facilitations pourraient être incluses dans le cadre de la loi des finances pour l'année 2016* », a-t-il ajouté. Interrogé, par ailleurs, sur les mesures prévues par le gouvernement afin de faire face au phénomène d'usage de faux billets au sein des administrations fiscales et protéger les employés de cette administration, M. Benkhelfa a affirmé que ce problème est pris en charge par son département.

ALLIANCE RENAULT-NISSAN

Les ventes de véhicules électriques dépassent les 250.000 unités

L'Alliance Renault-Nissan, leader mondial de la mobilité électrique zéro émission à l'usage, a vendu son 250.000e véhicule électrique, une Renault Zoe blanche, à un ingénieur français. L'Alliance a atteint le seuil historique début juin, quatre ans et demi après le lancement de la Nissan Leaf, premier véhicule zéro émission grand public au monde. L'Alliance représente aujourd'hui la moitié des véhicules électriques vendus dans le monde. La Nissan Leaf reste le véhicule électrique le plus vendu de tous les temps avec plus de 180.000 unités vendues.
De janvier à mai, l'Alliance a vendu environ 31.700 VE - soit une augmentation de près de 15 % par rapport à l'an dernier à la même époque.
Le 250.000e propriétaire est un ingénieur informatique français, qui a fait reprendre son ancien véhicule diesel de 21 ans contre une Renault Zoe. Avec six modèles sur les routes, l'Alliance Renault-Nissan est le seul groupe automobile mondial doté d'une gamme complète de véhicules électriques à 100 %. En plus de la Leaf, Nissan commercialise également l'utilitaire e-NV200, qui est vendu en Europe et au Japon depuis l'an dernier. En plus de Zoe, Renault vend également le véhicule utilitaire Renault Kangoo Z. E., la berline SM3 Z.E. et Twizy, un véhicule ultra-compact urbain à deux places. Les ventes totales de Nissan, basé à Yokohama au Japon, ont atteint 185.000 unités dans le monde, depuis décembre 2010, date de la mise sur le marché de Nissan Leaf. Nissan Leaf s'est vue récompensée à plusieurs reprises par le secteur, en étant sacrée notamment Voiture de l'Année 2011 au niveau Mondial, Voiture européenne de l'année 2011 et Voiture japonaise de l'année 2011-2012. La Leaf est vendue sur 46 marchés. Les principaux marchés pour les VE de Nissan sont les États-Unis, avec environ 80.000 ventes depuis le lancement de la LEAF, le Japon avec près de 53.500 unités et l'Europe avec environ 41.500 véhicules vendus.
Renault est la marque numéro 1 pour les ventes de véhicules électriques en Europe sur les deux derniers mois, avec une part de marché de 26 %. Les principaux marchés de Renault sont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège. En France, où la Zoe est le VE le plus populaire, représentant près de la moitié du marché.

SUCCURSALE DES GRANDS VENTS DE RENAULT ALGÉRIE

Une navette au service de la mobilité des clients

La succursale Les Grands Vents de Renault Algérie (Chéraga) lance une navette spéciale pour assurer la mobilité de ses clients et leur éviter d'attendre pendant la prise en charge de leur véhicule. La succursale Les Grands Vents lance un nouveau service innovant et gratuit pour ses clients. Les clients qui viendront pour une prestation dans les ateliers après-vente ne seront plus obligés de patienter sur place jusqu'à la fin des travaux effectués sur leur véhicule. En attendant la restitution de leur voiture, les clients pourront se déplacer et revenir par le biais de la Navette. La Navette propose 3 points d'arrêt à travers la ville : gare routière de Ben Aknoun, Carrefour de Chevalley et la gare routière de Chéraga. Les clients pourront alors continuer normalement leur journée en allant à leur travail et en vacant à leurs occupations habituelles. Renault Algérie propose ce nouveau service dans le cadre de sa politique globale de qualité en fournissant à ses clients des solutions pour que leur visite chez Renault soit une expérience agréable et non contraignante. Ce service de navette est proposé chez les deux succursales de Renault (Oued Smar et les Grands Vents). Renault Algérie prévoie de l'étendre à d'autres agents représentants prochainement.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Crabes à pied d'œuvre en Tunisie

Le MO Béjaïa, vice-champion d'Algérie, est actuellement à pied d'œuvre à Aïn Draham, en Tunisie, pour préparer la prochaine saison footballistique, dont le coup d'envoi est prévu en mi-août prochaine.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'une saison prolifique avec une coupe d'Algérie et une seconde place en championnat, le MO Béjaïa veut réussir sa préparation sur tous les plans. Cette première étape de préparation sera consacrée surtout au volet physique des joueurs. Le nouvel entraîneur des Crabes, le Suisse Alain Geiger, ne compte rien laisser au hasard pour permettre au groupe d'être prêt pour la nouvelle saison qui s'annonce d'ores et déjà très disputée. Les coéquipiers de Yaya ont déjà pris leurs quartiers à Aïn Draham, le lieu habituel de cette formation phare de la Vallée de la Soummam. Le choix de cette ville tunisienne n'est pas fortuit. Aïn Draham se trouve aux frontières algéro-tunisiennes. Et puis, elle compte des centres de formations avec toutes les commodités. Le premier responsable à la barre technique de cette formation de Béjaïa, le Suisse Alain Geiger, compte soumettre ses poulains à un travail spécifique pendant toute cette période qui précède le début de la saison. Le successeur d'Abdelkader Amrani a déjà concocté un programme riche pour ce regroupement qui sera ponctué par des joutes amicales. Les joueurs n'ont, désormais, qu'à retrousser leurs manches pour être à la hauteur des attentes des supporters. Cette préparation qui coïncide avec le mois de Ramadhan ne sera pas facile pour les gars de la Soummam. Mais ces derniers ont déjà l'habitude de se préparer dans de telles conditions. Le coach Geiger veut voir à l'œuvre l'ensemble de son effectif durant ce stage qui s'étalera sur dix jours afin de connaître les qualités de chaque joueur. Le premier stage sera très important pour le staff technique afin de tester les nouvelles recrues et se fixer sur certaines autres qui sont en ballotage. Avant leur départ pour Aïn Draham, les joueurs ont droit à un discours d'encouragement du président Boubker Ikhlef. *« Notre équipe a pris une autre dimension. Vous êtes appelés à redoubler d'efforts. C'est important d'atteindre le haut niveau, mais le plus important c'est de se maintenir. Il faut continuer à travailler dans ce sens jusqu'au bout »*, s'est-il adressé aux joueurs avant leur départ. Côté effectif, le MO Béjaïa s'est déplacé en Tunisie sans Zidane Mebarakou qui souffre d'une blessure qui devrait rater tout le stage et Zahir Zerdab et Somaila Sidibé qui sont toujours chez leurs familles et ils devraient rejoindre le groupe dans les prochaines heures. Deux autres joueurs n'ont pas effectué le voyage, il s'agit de Yaya et Hamzaoui qui sont concernés par le Service national. Pour la suite des préparatifs, le MO Béjaïa effectuera un autre stage dans la capitale à partir du 8 juillet prochain. Cette seconde étape sera consacrée également au travail physique des joueurs. Ces derniers vont regagner leurs familles le 14 juillet pour passer la fête de l'Aïd auprès des leurs. Un dernier stage est prévu juste après à Gammarth, en Tunisie également. Celui-là sera consacré au travail technico-tactiques des joueurs.

M. S.

Equipe nationale

Un joli chèque grâce à Ghoulam ?

Sur ce début du Mercato, l'AS Saint-Etienne pourrait avoir la bonne surprise de récupérer un joli chèque grâce à Faouzi Ghoulam (Naples, 24 ans).

Si l'on en croit le quotidien britannique *Express*, Arsenal est prêt à mettre le paquet pour s'offrir Faouzi Ghoulam. En effet, le tabloïd britannique fait état d'une offre potentielle de 11 M£ (15,5 M) pour le latéral gauche algérien. Une rumeur, qui, si elle venait à se concrétiser, rapporterait un peu d'argent à l'ASSE. Bien sûr, Ghoulam est âgé de plus de 23 ans et les indemnités de formation ne s'appliquent plus dans son cas mais le latéral gauche napolitain peut rapporter très gros aux Verts grâce au mécanisme de solidarité et dans le sens où il a fait toutes ses classes à l'Etrat.

En effet, selon les règlements de la Fifa, les clubs formateurs touchent 0,25 % du montant du transfert par année de formation entre 12 et 15 ans puis 0,5 % entre 16 et 23 ans. Pour Saint-Etienne, cela représentera tout de même 4,25 % du transfert. Soit, au tarif annoncé, un chèque de 660.000 , une somme payable par Arsenal dans les 30 jours suivant la signature du joueur sous réserve que Sainté en fasse la demande immédiatement.

Un joli coup à zéro euro réalisé en Algérie ?

Maintenu en Ligue 2 par la DNCG, le RC Lens ne peut toutefois recruter que des joueurs libres. C'est le cas d'Ibrahim Amada. Âgé de 25 ans, ce milieu relayeur, gaucher, évoluait la saison passée à l'USM El Harrach en Algérie, club avec lequel il a inscrit 3 buts et délivré une passe décisive en 24 rencontres de championnat. D'après France Football, les dirigeants nordistes pourraient *« avancer rapidement »* sur ce dossier, l'international malgache, valeur sûre du football algérien, étant également suivi par les grands clubs du pays.

M'Bolhi ne rejoindra pas Antalyaspor

Le gardien algérien Raïs M'Bolhi n'a pas pu se mettre d'accord avec les dirigeants d'Antalyaspor en vue d'un transfert. Quelques jours après s'être attaché les services de Samuel Eto'o, le club turc d'Antalyaspor espérait pouvoir s'assurer un autre renfort de choix en faisant signer Raïs M'Bolhi, l'une des révélations du dernier Mondial. Mais, le gardien international algérien n'a pas été séduit par la proposition qui lui a été faite et les discussions, qui ont débuté jeudi, ont été rompues entre les deux camps. M'Bolhi est sous contrat (jusqu'en 2017) avec la franchise américaine de Philadelphia Union, mais il n'y évolue plus en raison d'un litige avec son entraîneur.

Monaco, Bahlouli arrivée imminente ?

Monaco va-t-il piquer une nouvelle pépite de la formation lyonnaise ? Après Anthony Martial, le club serait intéressé par Farès Bahlouli.

En 2013, l' AS Monaco avait misé cinq millions d'euros sur Anthony Martial, un jeune très prometteur du centre de formation de l'OL. Deux ans après, le club de la Principauté pourrait rééditer cela. Monaco serait en discussion avec Farès Bahlouli , le milieu offensif de Lyon selon *Le Parisien*. Selon le Libéro Lyon, le joueur était ce week-end dans le Sud pour passer une visite médicale.

COUPE DE L'UNAF DES CLUBS

Le forfait de l'Algérie justifié par la date de l'épreuve

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué dimanche que la date retenue pour le déroulement de la Coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) des clubs prévue entre le 13 et le 19 août prochain au Maroc et qui coïncide avec le début du championnat en Algérie est derrière le forfait algérien de cette épreuve. "Ce n'est pas logique de programmer la Coupe de l'Unaf au tout début de la saison, ce n'est pas la meilleure manière pour réunir les conditions de la réussite de cette compétition", a déclaré Kerbadj à l'APS. "C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire l'impasse sur cette épreuve, car nous ne voulons pas que nos clubs deviennent la risée des autres adversaires", a-t-il ajouté. Le bureau exécutif de l'Unaf a annoncé, il y a quelques jours, la relance de la coupe de l'Unaf des clubs sous forme d'un mi-championnat à l'issue duquel l'équipe qui termine première sera le vainqueur du tournoi.

Des représentants du Maroc, pays hôte, de la Tunisie et de la Libye, prennent part à cette épreuve, alors que leurs championnats respectifs démarreront en août prochain aussi. La première journée de la Coupe de l'Unaf-2015 se déroulera le 13 août, la deuxième journée le 16 et la troisième le 19 du même mois. La coupe de l'Unaf des clubs champions et celle des vainqueurs de coupes avaient été gelées depuis plus de quatre ans suite aux événements connus par certains pays de la région.

Cette compétition regroupait par le passé les clubs champions et les vainqueurs de la Coupe dans leurs pays respectifs. L'ES Sétif a remporté la Coupe de l'Unaf des champions et celle des vainqueurs de coupes en 2009 et 2010, tandis que le MC Alger a perdu la finale des clubs champions en 2010 face au Club africain.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Blida DAIRA DE BLIDA COMMUNE DE BLIDA
Direction des finances Bureau des marchés publics
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 459/ 2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La Commune de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour: **TRAVAUX D' AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI ABOUDI BLIDA 2eme TRANCHE**

Le présent avis d'appel d'offres restreint est destiné aux entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle ***catégorie deux (02) ou plus travaux publics et hydrauliques*** *en cours de validité et justifiant d'une attestation de bonne exécution pour des travaux de même nature contre paiement des frais de tirage fixés* ***à 1 000.00 DA***

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès Bureau des Marchés Publics de la Commune de Blida sise Avenue Tayeb El Djoughlali.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A- L'offre technique comprendra :

1- Le cahier des charges signé et paraphé.
2- Déclaration à souscrire dûment signée par la personne habilitée selon model.
3- copie de registre de commerce immatriculé.
4- copie de la carte d'immatriculation fiscale.
5- copie du certificat de qualification et classification professionnelle de ***catégorie deux (02) ou plus travaux publics et hydrauliques*** *en cours de validité.*
6- les bilans comptables de l'entreprise des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
7- copie de l'extrait de rôle en règle et en cour de validité.
8- copies des attestations de mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH .
9- Extrait du casier judiciaire datant moins de 03 mois au plus (copie original).
10- Liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet ; La justification du matériel prévu pour le chantier doit se faire pour le matériel roulant par des copies des cartes grises plus attestations de police d'assurance en cours de validité, et pour le matériel non roulant par des factures d'achat.
Dans le cas où le matériel est loué devra être accompagné par des pièces justificatives plus de l'acte notarié qui doit couvrir la période du délai de réalisation.
11- Liste du personnel clés avec CV ,diplômes et attestations CNAS en cours de validité de l'encadrement prévu pour le projet.
12- Références professionnelles (copies des attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage Public pour les travaux de même nature réalisés).
13- Planning des travaux.
14- copie du statut de l'entreprise pour la société.
15-Déclaration de probité selon model.
16-Attestation de dépôt légale des comptes sociaux année 2013.
17- copie de NIS numéro d'identification statistique.
18- copie de NIF numéro d'identification fiscal.

NB : Il faut légaliser tous documents émanant d'un autre organisme que l'administration publique.

B.- L'offre financière comprendra :
1-La lettre de soumission dûment visée et datée (selon modèle ci-joint)
2-Bordereau des prix unitaires paraphé signé/ 3-Devis quantitatif et estimatif paraphé et signé
Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

SOUMISSION : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET REVETEMENT HAI ABOUDI BLIDA 2ème TRANCHE
-A NE PAS OUVRIR-

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Blida sis Avenue Tayeb Djoughlali L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12H00 au 15 jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP. Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture de plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures au siège commune de Blida. (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre n° 2522 - Mardi 30 juin 2015 - Anep - 333 437

MIDI Libre
Quotidien national d'information

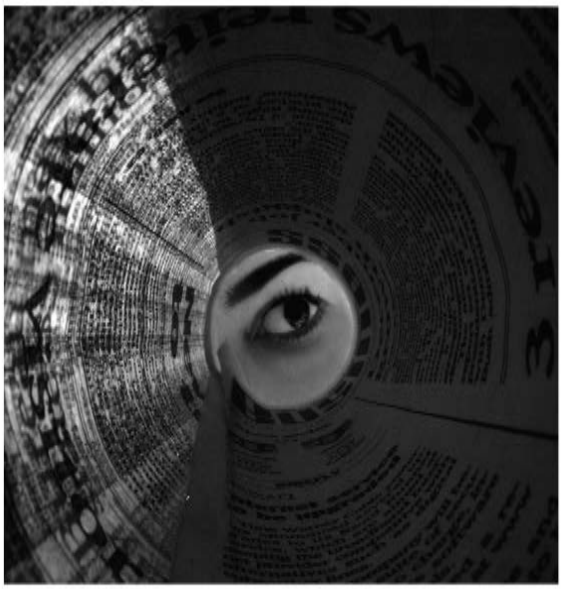

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
09994401906111 7
SIEGE SOCIAL
Cité 19 mars Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE MODIFICATIF

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de Kalouaz Moussa- Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **N°24/2013** paru dans les quotidiens nationaux **"الأخبار" et « Midi Libre » en date du 11/06/2013 et dans le BOMOP en date du 30/06/2013 au 06/07/2013 relatif à la construction d'un groupe scolaire type b1 a el mayenne en 03 lots :**

La modification de l'attribution provisoire parue dans les journaux :

- En langue national dans le quotidien - الأخبار – en date du : 13/08/2013.
- En langue Etrangère dans le quotidien – **Midi Libre** – en date du : 14/08/2013.
- Et au **BOMOP** en date du 18 au 24/08/2013

Qu'après la reprise d'évaluation des offres financières, le marché est attribué provisoirement comme suit:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
LOT N°02 : Mur de clôture + VRD +Aménagement extérieur +Eclairage extérieur	**BENHAMOU ALI** ayant N° d'identification fiscale NIF : **197244100164139**	41.50points > 25.00 points	**10 877 454.90 DA/TTC**	05 mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des équipements publics dans un délai de **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR.

Midi Libre n° 2522 - Mardi 30 juin 2015 - Anep - 333 404

MIDI Libre
Quotidien national d'information

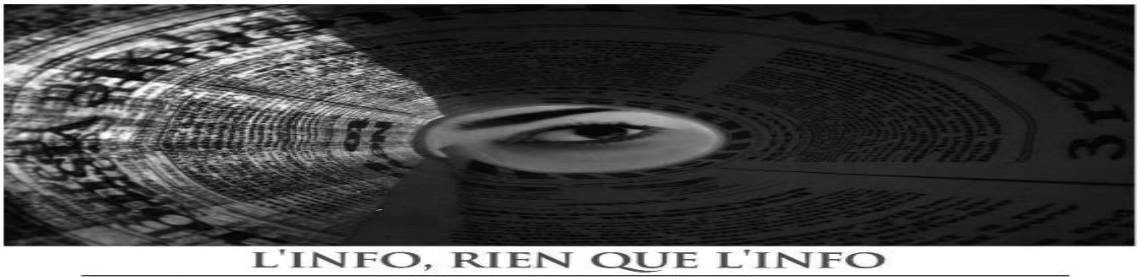

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Terrine de poulet aux épinards

Ingrédients :
750 g de blanc de poulet
1 demi-botte d'épinards
2 c. à soupe d'huile d'olive
3 c. à soupe de crème fraîche
2 c. à soupe de persil haché
1 pincée de sel
3 blancs d'œuf + 1 œuf
2 carottes pelées en lanière
1 coulis de tomate
Préparation :
Faire revenir les épinards dans un peu de beurre et assaisonner. Hacher le blanc du poulet avec 2 c. d'huile d'olive, la crème, le persil, le sel et les blancs d'œuf et un oeuf et assaisonner. Couper les carottes en lanières. Beurrer une terrine. Assembler la terrine : Une première couche de la moitié de poulet haché, une fine couche d'épinards, ensuite les lamelles de carotte, une couche d'épinards et de carottes, une couche du reste du poulet haché. Bien aplatir le dessus. Verser le coulis de tomate, cuire au four en bain marie pendant 45mn à 200 ou 180°.

Biscuits au flan

et amandes

Ingrédients :
200 g de beurre
200 g de sucre glace
1 flan vanille
3 jaunes d'œufs
1 sachet de levure pâtissière
1 sachet de sucre vanillé
100 g d'amandes
La farine selon le mélange
Chocolat noir pour la décoration
Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs et continuer à travailler, ajouter le flan vanille et les amandes en poudre, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse.
Façonner avec cette pâte des boulettes de la taille de cerises, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four huilée, presser sur chaque boule avec un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'elles commencent à dorer, décorer avec des lignes de chocolat noir fondu.

RETOUR DE LA CANICULE

Bien s'hydrater

Pendant la saison d'été, notamment lorsque le mercure grimpe, on nous dit souvent qu'il faut penser à s'hydrater. Pourquoi, comment et combien de fois par jour ? Voici les questions essentielles sur la bonne hydratation.

Pourquoi est-il indispensable de boire de l'eau tous les jours ?

Parce que l'hydratation est indispensable à la vie. L'eau que nous buvons permet de renouveler l'eau de notre corps. Ce dernier contient en effet 60 % d'eau pour un adulte, 75 % pour un nourrisson. Chaque jour, notre organisme perd 2,2 à 2,6 litres. Des pertes que nous devons compenser à la fois par l'alimentation (notamment par la consommation de légumes et de fruits) et par un apport d'au moins 1,5 litre d'eau par jour.

Les bienfaits de l'hydratation régulière sur l'organisme :

Boire ne sert pas seulement à étancher la soif. C'est un geste qui permet de renouveler les cellules du corps, composées aux deux tiers d'eau. A la clé, on bénéficie d'une préservation optimale du fonctionnement de tous les grands systèmes du corps humain : l'hydratation régulière permet de maintenir le volume vasculaire, d'apporter aux tissus les nutriments et minéraux dont ils ont besoin, de nettoyer et de purifier le corps via le système hépatique et rénal et, enfin, de réguler la température corporelle, ce qui est fondamental en été. Autre bénéfice : la bonne hydratation jouerait sur notre vitalité. La sensation de soif comme la perte de sueur diminuent, en effet, le tonus et les capacités de concentration.

Nos besoins quotidiens en eau :

Si la recommandation minimale des scientifiques est fixée à 1,5 litre d'eau par jour, il faut bien sûr adapter ses besoins en fonction de son âge, de son activité ou des conditions climatiques. Un conseil : buvez régulièrement tout au long de la journée, à raison de petites gorgées à intervalles réguliers, et sans attendre la sensation de soif.

Savoir si l'on est déshydraté :

La déshydratation se manifeste lorsque les apports en eau sont inférieurs aux besoins. Les signes sont visibles, car une carence en eau entraîne la diminution des apports en oxygène et en nutriments (par chute du débit sanguin) et une augmentation de la température corporelle (par défaut de sudation). Les symptômes les plus courants sont la soif, la diminution des performances physiques et intellectuelles, la fatigue. En cas de déshydratation extrême, une prise en charge médicale d'urgence peut s'avérer indispensable.

Quand on est enceinte, faut-il boire plus qu'en temps normal ?

La femme enceinte a des besoins en eau supérieurs : 90% du liquide amniotique dans lequel le fœtus se développe est constitué d'eau. Or, ce liquide se renouvelle avec l'eau bue par la maman. Après la naissance, les bébés ont, eux aussi, des besoins spécifiques, car leur corps, composé à 75 % d'eau, renouvelle 4 fois plus rapidement l'eau que chez un adulte.

AU MARCHÉ

Bien choisir ses fruits et légumes

Avec ses quelques conseils, vous n'hésiterez plus devant l'étal de votre marchand. Et vous serez sûr quant à la fraîcheur et la qualité de vos produits.

Choisir les fruits :

Les figues : c'est un fruit fragile qui se conserve peu de temps, et choisir des figues à point est un petit peu difficile. Elles doivent être fermes mais pas trop dures. Elles ne doivent pas s'écraser non plus.

Les pommes : la peau doit être lisse.

Les poires : le choix dépend de la variété. Certaines variétés ont du mal à mûrir après la récolte.

La banane : Les fruits à point ont une peau bien jaune sans taches brunes.

Le melon : Il doit être lourd. Une collerette craquelée autour de la tige est un signe de maturité.

Pastèque : Lourde, d'aspect cireux et brillant, ne doit pas sonner creux, tache jaunâtre sur l'écorce, pédoncule complètement sec.

Les légumes :

Poivrons : Ils doivent avoir une peau lisse et brillante.

Tomates : Couleur rouge uniforme, ferme et charnue, peau brillante, sans rides ni crevasses, pédoncule à la bonne odeur de feuillage.

Courgettes : fermes et de couleur uniforme.

Aubergines : elle ne doit pas être tachée et sa peau doit être brillante.

Concombres : couleur verte, sans taches, peau lisse, ferme jusqu'aux extrémités, charnu, pas trop gros et bien droit.

Epinards : Feuilles vert foncé, lisses ou cloquées, tendres et charnues.

Haricots : Couleur vert vif, un peu brillant, à longue gousse régulière et fine, bruit sec quand on le casse, plutôt jeune car il y a moins de fils.

Astuces

Se débarrasser de l'odeur de cuisson de poisson

Faites chauffer à sec dans une poêle quelques graines de fenouil, d'anis ou des brins de thym. L'odeur de poisson disparaît !

Eviter que l'eau des pâtes ne déborde

Pour éviter que votre eau ne déborde, laissez une cuillère en bois dans la casserole pendant toute la durée de la cuisson.

Contrôler la cuisson d'une crème anglaise

Passez un doigt sur le dos de la spatule nappée de crème. Si la trace du doigt reste visible, la crème est cuite, sinon continuez à tourner régulièrement avec la spatule.

Conserver frais un fruit entamé

Placez-le coupé en deux, la pulpe contre le fond d'une assiette contenant un peu d'eau salée. Le fruit restera aussi frais que si vous veniez de le

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°1825

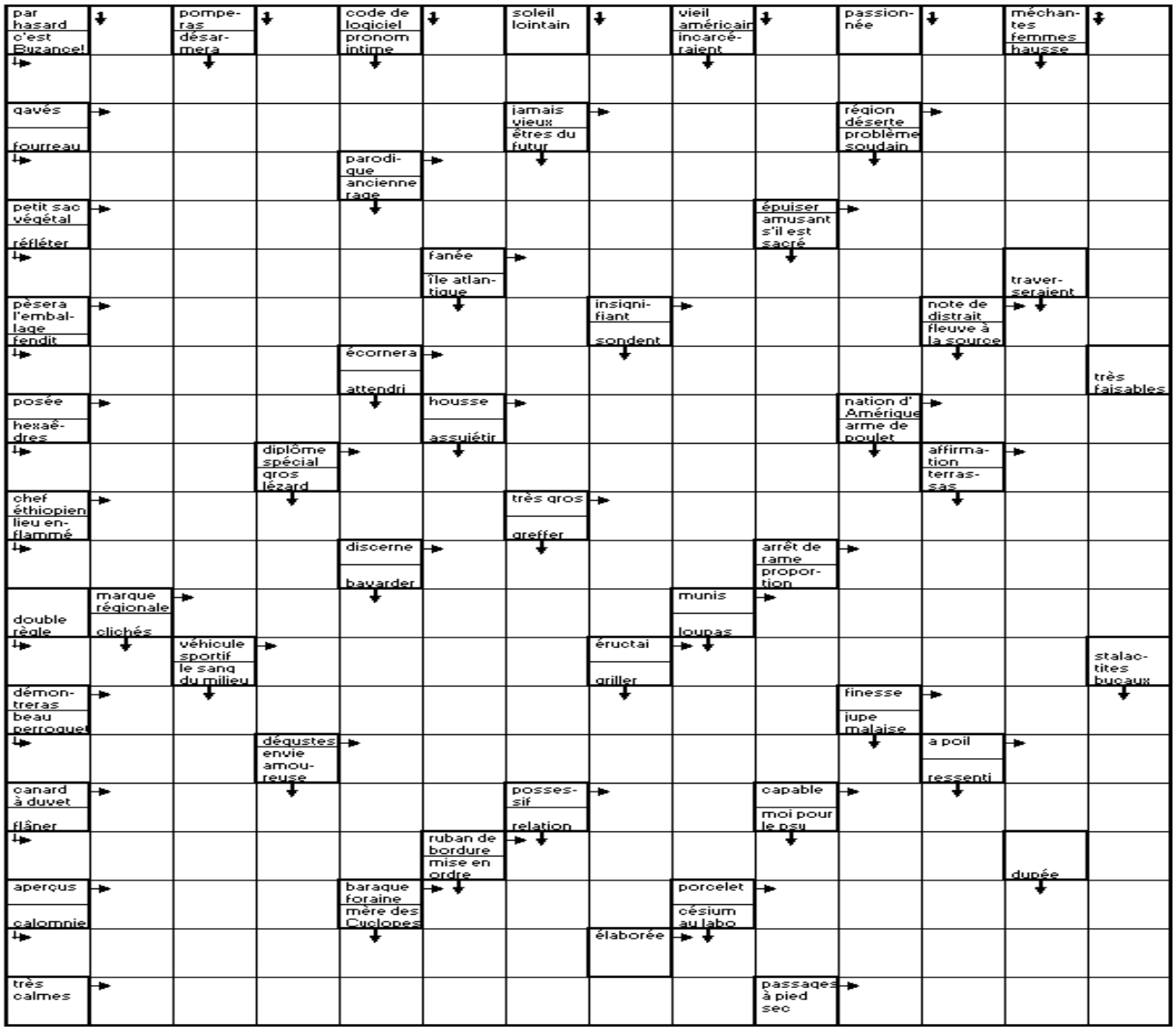

SUDOKU N°1825

		4		9				
			5			7		
9		8		6	1			
5			6	1			4	
4		7				9		6
	3			8	4			7
			8	5		3		9
		3			9			
				2		1		

SOLUTION SUDOKU N°1824

3	1	8	2	4	7	9	5	6
4	6	2	9	5	8	7	1	3
7	9	5	3	1	6	8	2	4
8	2	1	7	9	4	3	6	5
5	7	3	6	8	1	2	4	9
9	4	6	5	2	3	1	8	7
2	8	9	4	7	5	6	3	1
6	5	7	1	3	2	4	9	8
1	3	4	8	6	9	5	7	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1824

• D • D • A • P • R • F • A
RECONCILIATION
• FECONDATION • I
MEDITE • COLLINE
• CELE • MEULE • ER
ETRE • AIR • ERSES
• U • MATRAQUAIS •
MODELEE • URNE • O
• SON • LEVE • TRAM
PISTAI • AME • RUE
• TE • DEFLAGRANT
SERRURE • NOE • ET
• • AIL • LAD • AI • R
REITERERAS • NIE
• STERE • RIANTE •
OC • SACRISTAINS
• OB • SUEE • ARMAI
TROT • ETRANGE • R
• TRES • SEC • USEE
GENEUR • ERRE • UN
• RESSASSE • ROSE

Création du 1er organisme semi-synthétique avec un alphabet génétique étendu

Des chercheurs ont inséré avec succès une nouvelle paire de bases artificielles dans l'ADN d'une bactérie.

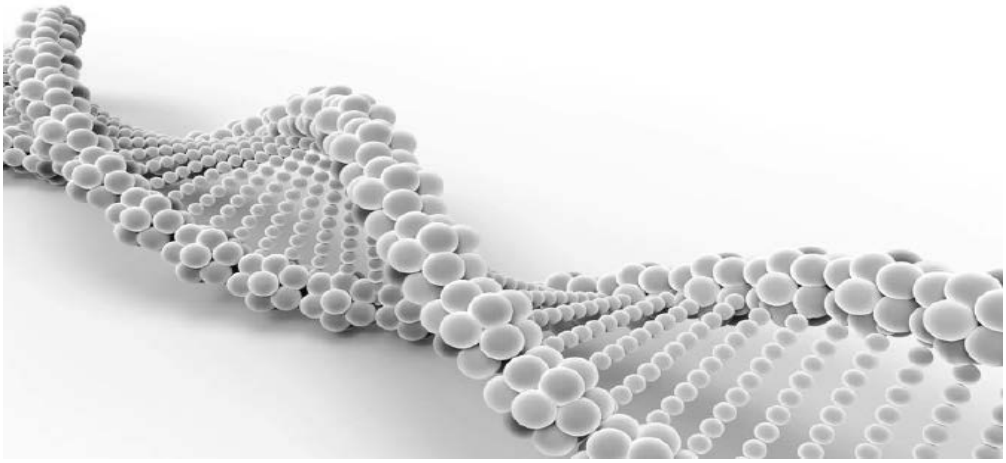

Cela pourrait permettre au matériel génétique de produire davantage d'acides aminés et de protéines. Jusqu'ici ils étaient quatre. Quatre acides nucléiques qui forment l'ADN de tous les êtres vivants. L'équipe de Floyd Romesberg, de l'institut de recherche Scripps en Californie, a réussi à en ajouter une nouvelle paire dans l'ADN d'un organisme vivant. Les détails de cet exploit ont été publiés le 7 mai dans la revue *Nature*. A la base donc, il n'y avait que deux paires : l'adénine (A) et la thymine (T) ainsi que la cytosine (C) et la guanine (G). A partir de ces bases, on peut former 64 combinaisons possibles de trois acides nucléiques consécutifs, par exemple ATC, ACG, etc : on parle de codons. Ces combinaisons commandent la fabrication des 20 acides aminés du monde vivant. Par exemple, les codons AGT et AGC vont commander la fabrication d'un acide aminé appelé Sérine tandis que les codons CCT ou CCG vont entrainer la production de Proline. De là, se forme un enchainement d'acides aminés qui servent ensuite à la fabrication des protéines.

Une première dans un organisme vivant

Dans leur nouvelle étude, les scientifiques américains ont toutefois réussi à ajouter deux nouvelles lettres à l'alphabet de l'ADN. Les deux bases qui ont fait leur entrée se nomment d5SICS et dNaM (ou X et Y), elles ont été insérées dans le génome de bactérie E. coli. Cela avait auparavant été réalisé dans des tubes à essai, mais c'est bien la première voir que cet ADN artificiel fonctionne au sein d'un être vivant. Autrement dit, les scientifiques n'ont pas seulement inséré les bases dans le génome de la bactérie, créant le premier "organisme semi-synthétique avec un alphabet génétique étendu". Ils les ont aussi fait fonctionner. Résultat : les bases ont pu être transmises aux générations suivantes. "Ce que nous avons fait, c'est créer un organisme qui accueille sans l'altérer de l'information génétique supplémentaire", raconte au Figaro Floyd Romesberg, du Scripps Research Institute de La Jolla en Californie. Il aura fallu une quinzaine d'années à l'équipe pour en arriver à un tel résultat. "*Dès les premières phases d'expérimentation, nous avions des raisons de penser que ça marchait mais il nous a fallu un mois supplémentaire pour le confirmer sans ambiguïté par trois techniques indépendantes*", poursuit le chercheur.

Une croissance contrôlée

Néanmoins, ce matériel génétique semi-artificiel n'est pas exactement comme les autres. Il doit avoir à disposition un certain type d'une molécule appelée triphosphate pour aboutir à la formation des acides aminés et des protéines, que ces bactéries ne contiennent pas. La croissance de cet ADN modifié reste donc parfaitement contrôlée. "*Quand nous empêchons le flux de triphosphate non-naturels de construire au sein des cellules, il y a une belle corrélation entre le remplacement de d5SICS-dNaM par des paires de base naturelles et la réplication de la cellule, affirme l'auteur principal Denis Malyshev à IFLscience. Il n'y a pas l'air d'y avoir d'autres facteurs pour la disparition des paires de bases artificielles de l'ADN*". L'objectif principal de ces travaux est de mettre au point un ADN capable de synthétiser des protéines non naturelles. De la même manière que l'on obtient de l'insuline grâce à des microorganismes génétiquement modifiés, la capacité de multiplier le nombre de paires de bases pourrait permettre une production industrielle de nombreuses protéines à moindre coût. Selon *LiveScience*, les chercheurs travaillent actuellement à étendre l'alphabet de l'ADN chez des cellules de levure, et éventuellement espèrent faire de même dans des cellules de mammifères, qui ont des pro-

Un trou coronal en forme de rectangle repéré à la surface du soleil

La sonde de la Nasa, Solar Dynamics Observatory (SDO), guette en continue le moindre changement de l'activité du soleil. Au début du mois de mai, l'observatoire solaire a enregistré à la surface de l'étoile un phénomène étonnant que les astrophysiciens ont identifié comme un trou coronal. Contre toute attente, la zone n'est pas de forme circulaire mais possède quatre coins, comme un rectangle. Les trous coronaux se caractérisent par des zones sombres situées au niveau de la couronne, à savoir l'atmosphère externe du Soleil. Ces régions, à faible densité de plasma sont le fruit de l'activité de champs magnétiques qui éjectent de la matière solaire dans l'espace. C'est d'ailleurs dans ces zones que se forment les vents solaires, des courants chargées de particules qui rencontrent parfois la Terre. Le trou coronal rectangulaire, récemment mis en évidence a été observé par le SDO entre le lundi 5 mai et le mercredi 7 mai. Une séquence vidéo enregistrée par la sonde rend compte de cet impressionnant phénomène. Au sein de la région, il est possible d'observer des boucles coronales, à savoir un flux de matière solaire à très haute température formant des sortes d'arches lumineuses.

Pas de danger pour la Terre

Même si ce phénomène peut paraître impressionnant, il ne représente aucun danger pour nous. En effet, le trou coronal est positionné au Sud, bien loin de la Terre, et il y a très peu de chances que les vents solaires qui en émergent arrivent jusqu'à nous et aient des répercussions. D'après les scientifiques, l'événement pourrait provoquer tout au plus des aurores boréales au cours des prochaines

L'encyclopédie DES INVENTIONS

RUBAN ADHÉSIF

Inventeur : Dick Drew **Date :** 1925 **Lieu :** États-Unis

Le ruban adhésif a été inventé dans les années 20 par Dick Drew pour protéger les voitures des marques de peinture. Il collait en effet ce ruban collant facilement retirable sur certaines parties des voitures pour ne pas tacher celles-ci lors de l'application de peinture.

ENQUÊTE D'ACTION : HORS SÉRIE UN ÉTÉ AU CAMPING : DES VACANCES DE FOLIE !

22h35 W9

Le camping séduit chaque année plus de 6 millions de Français. C'est le premier mode d'hébergement touristique dans l'Hexagone et son succès ne se dément pas car il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Vacances sous la tente entre copains ou en famille dans un bungalow tout confort : les équipes du magazin ont suivi des inconditionnels du camping. Pour qu'ils passent de bonnes vacances, les professionnels du secteur sont sur le pont tout l'été. Et ils doivent redoubler d'ingéniosité : outre le «loto» ou l'incontournable élection de «Miss et Mister Camping», ils ont dû s'adapter à la concurrence des fêtes foraines a des soirées débridées dans les night-clubs

L'HOMME DU PRÉSIDENT

22h35 8

Joshua McCord, un professeur charismatique d'études asiatiques dans la prestigieuse université de Dallas, a également une identité secrète. Il est «L'Homme du Président», un agent top secret en charge des missions les plus délicates et les plus dangereuses. Quand l'épouse du président des États-Unis se fait enlever par un groupe terroriste, le Président fait appel à lui pour la sauver

QUI SERA LE PROCHAIN GRAND PÂTISSIER ?

23h05 2

Pour la troisième année, ce concours de pâtissiers va distinguer un futur grand nom de la discipline. Ainsi, huit candidats concourent afin de devenir le prochain grand pâtissier de l'année. Ils sont préparés, soutenus, entraînés par les stars de la pâtisserie, un jury d'exception composé de Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini. Les chefs reçoivent dans leur pâtisserie, à Paris et en régions, les candidats afin de leur faire partager leur savoir-faire.

MEURTRES AU PAYS BASQUE

20h35 3

Près de Saint-Jean-de-Luz, une jeune femme est découverte atrocement torturée. Marie Daguerre, inspectrice fraîchement promue au commissariat de Bayonne, est chargée de l'enquête. C'est sa première grosse affaire de meurtre. À Paris, Vincent Becker, figure mythique du 36, quai des Orfèvres, reçoit un appel au secours de son fils Mathias dont il est sans nouvelle depuis plusieurs années. Le dernier coup de fil de Mathias ayant été passé depuis le Pays basque, Vincent se rend sur place à la recherche de son fils.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE TOIT DU MONDE À L'HEURE ZÉRO LE DALAÏ-LAMA, ET APRÈS ?

22h30 arte

L'actuel dalaï-lama, quatorzième du nom, fête cette année ses 80 ans. Prix Nobel de la paix en 1989 et fer de lance de la révolte du Tibet contre les autorités chinoises, Tenzin Gyatso vit depuis plus de cinquante ans en exil en Inde et garde aux yeux du monde l'image d'un infatigable militant pour la paix et l'indépendance. En 2011, il annonçait pourtant son retrait du poste de chef de gouvernement, au

BABYLON A.D

20h45 4

Depuis le début du XXIe siècle, Toorop n'a pas dormi une nuit complète sans son arme à la main. Ce mercenaire à la réputation bien établie est toutefois en fin de carrière et pour le moins désabusé. Dans un monde rongé par les nationalismes de tous bords et les marchands d'armes, Gorsky, personnage mafieux régnant sur l'Europe de l'Est, lui confie une mission qui pourrait lui offrir une porte de sortie. Il s'agit de convoyer, depuis la Russie jusqu'à New York, une jeune fille blonde et pure prénommée Aurora qui n'est jamais sortie du couvent dans lequel elle a été élevée. Sans oublier une gouvernante aussi mystérieuse qu'omniprésente

MURDER QUE LE MEILLEUR GAGNE

20h50 M6

Une nuit d'hiver, alors qu'une fête bat son plein sur le campus de l'université de Philadelphie, non loin de là, dans les bois, quatre brillants étudiants en droit terrorisés s'apprêtent à brûler un cadavre... Trois mois plus tôt, Michaela, Wes, Laurel, Connor et une soixantaine d'étudiants faisaient la rencontre de leur charismatique et intransigeante professeure de criminologie : Annalise Keating. Seu

CAMPING PARADIS LES JEUX DE L'AMOUR

22h35 TF1

Tom ne sait plus où donner de la tête ! Tandis qu'Amandine et Xavier se disputent le titre du «Meilleur chef d'équipe des Jeux olympiques de l'été», pour Carole, ces Jeux ne sont pas une partie de plaisir. Alors qu'elle pensait passer des vacances tranquilles avec son mari et ses deux enfants, sa patronne fait irruption. Mais elle lui a fait croire qu'elle était célibataire et sans enfant pour se faire employer... André, quant à lui, fait la connaissance de son petit-fils. Il va aussi devoir se réconcilier avec son propre fils, dont Tom et le reste de l'équipe ignoraient l'existence

MIDI Quotidien national d'information SPIC
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Emma Watson

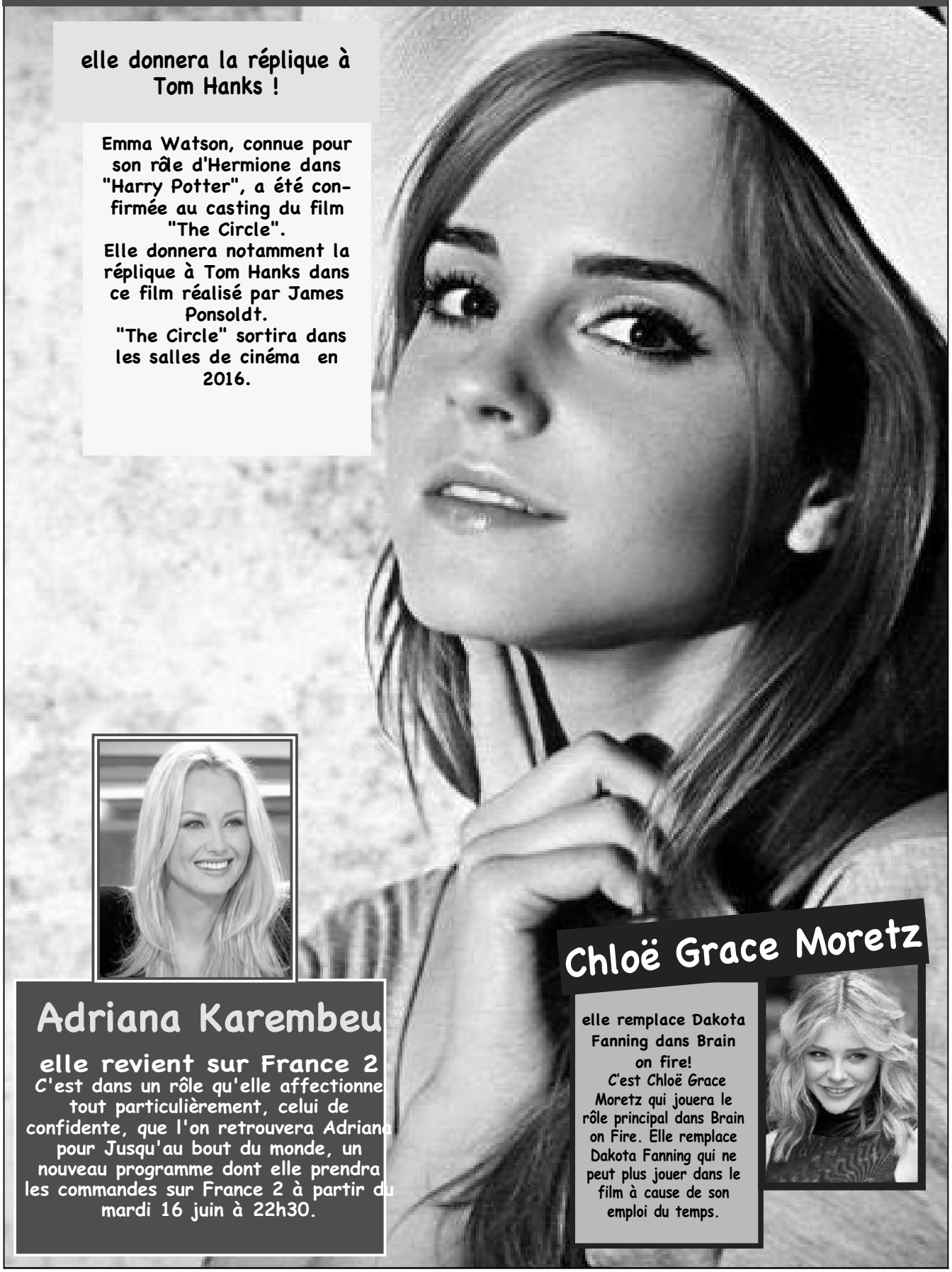

elle donnera la réplique à Tom Hanks !

Emma Watson, connue pour son rôle d'Hermione dans "Harry Potter", a été confirmée au casting du film "The Circle".
Elle donnera notamment la réplique à Tom Hanks dans ce film réalisé par James Ponsoldt.
"The Circle" sortira dans les salles de cinéma en 2016.

Adriana Karembeu

elle revient sur France 2

C'est dans un rôle qu'elle affectionne tout particulièrement, celui de confidente, que l'on retrouvera Adriana pour Jusqu'au bout du monde, un nouveau programme dont elle prendra les commandes sur France 2 à partir du mardi 16 juin à 22h30.

Chloë Grace Moretz

elle remplace Dakota Fanning dans Brain on fire!

C'est Chloë Grace Moretz qui jouera le rôle principal dans Brain on Fire. Elle remplace Dakota Fanning qui ne peut plus jouer dans le film à cause de son emploi du temps.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h30
Dohr	12h52
Asr	16h43
Maghreb	20h16
Icha	21h58

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2522 | Mardi 30 juin 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers. 0550.18.37.57

SAHARA OCCIDENTAL

LE DÉPARTEMENT D'ETAT ÉPINGLE LE MAROC

Le Département d'Etat américain a épinglé dans son rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme dans le monde les graves violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine au Sahara occidental.

Le rapport publié récemment évoque *"les intimidations subies par les militants sahraouis des droits de l'homme qui réclament le droit à l'autodétermination"*, la persistance des *"arrestations arbitraires au mépris de la loi"* et *"la répression de la liberté d'expression"* par les autorités d'occupation marocaines.

Réfutant les informations fournies par le régime marocain quant à l'absence de détenus politiques sahraouis, le Département d'Etat fait état de plus de 60 détenus politiques sahraouis, dont 22 depuis 2010 suite aux événements de Gdeim Izik.

Droits de l'homme au Maroc situation préoccupante

La situation des droits de l'homme au Maroc est préoccupante, selon le rapport qui fait ressortir *"l'absence de l'indépendance de la magistrature et la persistance des pressions exercées par l'Etat sur les associations des droits de l'homme et la presse"*.

"Bien que se prévalant d'une gouvernance démocratique, la monarchie marocaine continue de s'immiscer dans tout", note le rapport qui relève qu'en matière de droits de l'homme, le Maroc *"continue d'exercer sa sempiternelle politique de musellement et de répression des libertés comme ce fut le cas avec l'association marocaine des droits humains"*.

Le Maroc qui rejette les rapports d'associations internationales crédibles telles que Human Rights Watch et Amensty

International, rejette aussi le rapport du Département d'Etat américain qui donne un aperçu historique du Sahara occidental depuis l'invasion marocaine en octobre 1975, des développements de la question sahraouie et des efforts onusiens pour trouver une solution au conflit.

Appel à accélérer le processus de décolonisation au Sahara occidental

Par ailleurs, il convient de rappeler que les Etats membres du comité onusien chargé de la décolonisation avaient appelé, lors d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'Onu du 15 au 25 juin, à l'accélération du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers la tenue, sans délai, d'un référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son avenir. Les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone ont mis en avant la responsabilité de l'Onu dans le règlement du conflit au Sahara occidental.

Dès lors que la question du Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation, *"il incombe à l'Onu d'assurer la mise en œuvre, en coordination avec l'Union africaine (UA), des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui consacrent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance"*, ont souligné les représentants de ces huit pays.

Les intervenants ont, par ailleurs, exprimé une préoccupation majeure quant aux violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires occupés du Sahara occidental et à l'exploitation illégale de ses ressources naturelles.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

LE RÉSEAU PERTURBÉ AUJOURD'HUI

Les travaux de mise en service d'une nouvelle station de pompage au complexe hydraulique de Réghaïa provoqueront, dans la nuit d'aujourd'hui à demain, une suspension de l'alimentation en eau potable dans quatre communes, annonce la Société des eaux et assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. La suspension de l'alimentation à Aïn Taya, Heuraoua, El Marsa et Bordj El Bahri (en partie), commencera aujourd'hui peu avant minuit et la situation se rétablira progressivement à partir de 6h demain mercredi, précise le communiqué de la Seaal. Cette coupure d'eau de quelques heures intervient, explique l'entreprise, dans le cadre de "la mise en service d'une nouvelle station de pompage en vue d'améliorer et surtout de sécuriser la desserte en eau des clients de l'Est d'Alger de la Seaal". Ainsi, la Seaal et la direction de wilaya des Ressources en eau procéderont le mardi 30 juin à partir de minuit à des travaux de raccordement de canalisation principale de transport d'eau, au niveau du complexe hydraulique de Réghaïa, selon le communiqué.

DJEZZY HONORE LES MAJORS DE PROMOTION DE L'UNIVERSITÉ DE BÉCHAR»

Après les universités d'Alger (1) et de Tamanrasset, Djezzy a participé, le jeudi 25 juin, à une grandiose cérémonie en l'honneur des majors de promotion de l'université de Béchar. Lors de cette manifestation rehaussée par la présence du wali de la wilaya de Bechar ainsi que de plusieurs hauts responsables de l'administration locale, des cadeaux sous forme de 15 tablettes, offerts par Djezzy, ont été distribués aux lauréats qui ont décroché leurs années avec brio. Dans son discours, le recteur de l'université de Béchar a exprimé sa reconnaissance à Djezzy pour avoir été le sponsor majeur de la cérémonie de sortie de promotion ainsi que pour toute la considération et le soutien apportés à cet évènement. Par ce geste, Djezzy, qui demeure fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne, continue de soutenir l'effort et le savoir à travers ses multiples actions en faveur de l'université algérienne

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

LA JOURNÉE CHÔMÉE ET PAYÉE

La journée du dimanche 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, rappelle la même source. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

16 morts et 56 blessés en 24 heures

Durant la journée du 28 juin, trente trois accidents de la circulation routière (onze mortels et vingt et un corporels), ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers vingt trois wilayas du pays.

Ils ont engendré le décès de seize personnes, des blessures à cinquante six autres et des dégâts matériels importants à quarante six moyens de locomotion impliqués.

PROTECTION CIVILE

2.158 interventions en 24 heures

Durant la période du 28 au 29 juin, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.158 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 10 les plus mortels ayant causé le décès à 11 personnes sur les lieux d'accidents et 24 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par les secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Adrar avec 03 personnes décédées et 2 autres blessées suite à une collision entre 2 véhicules légers, survenue sur la RN 51, commune d'Aougrout.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour 2 cas de décès par noyade dans des réserves d'eau durant la même période, le premier cas noyé dans un barrage au niveau de la wilaya d'Alger, il s'agit d'un adolescent âgé de 15 ans décédé noyé dans le barrage de la commune de Douera, le deuxième cas au niveau de la wilaya de Relizane : il s'agit d'un adolescent âgé de 18 ans décédé noyé dans un bassin d'eau au lieu dit el Keraimia commune d'Aïn Rahma .

A noter, l'intervention du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes pour l'extinction de 3 feux de forêts, 9 incendies de récoltes et 6 incendies de bottes de foin avec des pertes estimées 64 hectares de forêt et maquis, 110 hectares de blé, 4 hectares d'orge et 1.864 bottes de foin .

ASSOCIATION DE MALFAITEURS ET HOMICIDE VOLONTAIRE

7 membres d'une même famille devant la justice

Les gendarmes de la brigade d'El-Gor (Tlemcen) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sebdou, sept membres d'une même famille, pour association de malfaiteurs et homicide volontaire avec préméditation, dont a été victime le nommé (M.B) âgé de 37 ans, chef de magasin à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'El-Gor. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Rappelons que suite à un différend survenu à la CCLS d'El-Gor, l'un des mis en cause résidant à Sidi-Bel-Abbès, a asséné un coup de couteau à la victime, lui occasionnant des blessures mortelles au thorax, avant d'être interpellé au centre-ville de Sebdou.

L'enquête diligentée par les gendarmes enquêteurs a fait ressortir que le mis en cause s'est déplacé à ladite coopérative avec son père, ses trois frères et deux de ses cousins, pour ensuite rouer de coups la victime avant de lui asséner un coup de couteau mortel.